

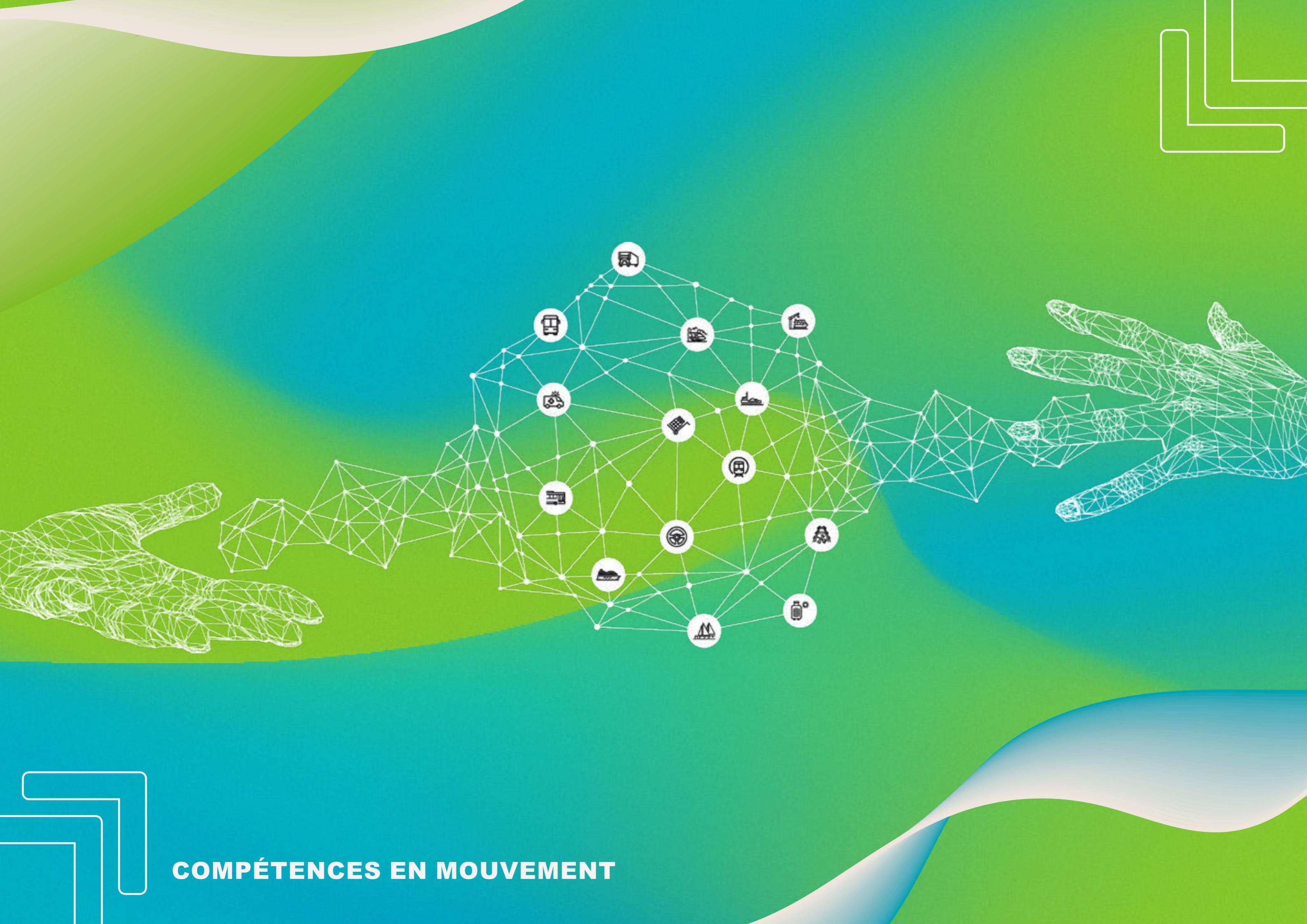
2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ OPCO Mobilités



 OPCO
Mobilités


Compétences en mouvement



COMPÉTENCES EN MOUVEMENT

Sommaire



P 06

ÉDITO

P 08

OPCO MOBILITÉS EN QUELQUES MOTS

Branches constitutives
Temps forts du paritarisme

P.10
P.11

P 20

ACTIONS POUR LES ENTREPRISES DE LA MOBILITÉ

Offre de service aux entreprises
Service de proximité

P.22
P.26

P 28

ALTERNANCE

Accompagnement des entreprises
Accompagnement des organismes de formation et CFA

P.30
P.32

P 34

OFFRE DE SERVICE AUX BRANCHES

Travaux et études au service des branches
Répondre aux besoins en recrutement des branches

P.36
P.38

P 40

PROMOTION DES MÉTIERS

« Ça tombe sous le sens » : la campagne média
Salons
Grands évènements
Focus sur le Concours Excellence Mécanique Alpine
metiers-de-la-mobilite.fr : nouveautés 2023

P.42
P.44
P.48
P.50
P.51

P 52

COMMUNICATION D'OPCO MOBILITÉS

Focus sur...
Relations presse

P.54
P.55

P 56

LES CHIFFRES CLÉS

Prises en charge 2023
Alternance
Plan de développement des compétences
Sources complémentaires
Focus : fonds national de l'emploi - formation

P.58
P.59
P.60
P.61
P.62

P 64

LES CHIFFRES CLÉS BRANCHES



ÉDITO

**2023 est une étape importante dans le projet d'OPCO Mobilités.
Depuis 2019, notre gouvernance paritaire a fait l'objet d'une stabilité exemplaire qui explique certainement nos succès. C'est à Bertrand Mazeau (FO Métallurgie) et Jean Louis Vincent (TLF) que nous le devons.**

Dès la création de l'OPCO, ils ont alternativement et en totale complémentarité occupé les fonctions de Président et Vice-président, incarnant un paritarisme constructif, à l'écoute des branches, de toutes les organisations constitutives et de nos partenaires. Sous leur présidence, l'offre de service a été construite, étoffée, renouvelée ; une stratégie phgitale associant proximité territoriale et services en ligne s'est déployée ; les frais de gestion ont été maîtrisés dans le cadre d'une activité en forte croissance et de la recherche permanente de la meilleure qualité de service.

Les valeurs de Service, Qualité, Proximité et Performance qui guident notre action ont été incarnées par la présidence paritaire et nous tenions à l'en remercier.

En termes d'activités, l'année 2023 s'inscrit dans la dynamique des années passées avec une croissance de 5 % du nombre de stagiaires dont la formation a été totalement ou partiellement prise en charge, portant leur nombre à 486 321 pour un budget total de 1,3 milliard d'euros. Les contributions conventionnelles de branches et les versements volontaires des entreprises qui sont un marqueur de la qualité de l'offre de service sont en croissance de 24 % avec 187 millions d'euros.

La Convention d'Objectifs et de Moyens pour la période 2023-2025, signée entre l'État et l'OPCO, a été finalisée. Elle définit le cadre d'intervention de l'OPCO, des objectifs précis et les moyens qui y sont associés.

Il nous revient maintenant de poursuivre l'action, de conforter nos points forts et, avec le Conseil d'administration, de définir de nouvelles orientations pour les années à venir.

À ce titre, nous souhaitons que quatre priorités stratégiques guident notre action :

- Déployer une action globale en lien avec la transition énergétique et environnementale pour accompagner les entreprises de nos secteurs qui y sont très directement confrontées
- Consolider le déploiement de l'apprentissage par des actions visant à améliorer la qualité des formations et l'accueil de jeunes en entreprises
- Amplifier les actions de promotion des métiers pour attirer et conserver des talents dans les entreprises
- Renforcer l'observatoire de l'OPCO et ceux des branches pour anticiper les évolutions des compétences à venir

En 2024, nous nous attacherons à la mise en œuvre des actions s'inscrivant dans ces priorités, nous veillerons à poursuivre la montée en puissance de nos actions sur les territoires ultramarins dans lesquels nous sommes désormais implantés, nous préserverons la cohérence de notre projet et la cohésion des branches.

OPCO Mobilités est un outil performant au service des branches et des entreprises, et notre ambition est inchangée : « Contribuer à structurer l'emploi et les compétences des métiers de la mobilité des personnes et des marchandises, s'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numériques, énergétiques et écologiques ».



Francis Bartholomé
Président



Denis Schirm
Vice-président



8

OPCO MOBILITÉS EN QUELQUES MOTS

9

BRANCHES CONSTITUTIVES

OPCO Mobilités rassemble 17 branches directement parties prenantes de la mobilité routière, ferroviaire, maritime et fluviale.

Opérateurs de voyages et guides accompagnateurs	Transports maritimes - Personnel navigant d'exécution	Services de l'automobile
Distributeurs conseils hors domicile - Grossistes en boissons	Ports de plaisance	Manutention ferroviaire et travaux connexes
Groupement des armateurs de services de passages d'eau - Personnel navigant	Ports et manutention portuaire	Transport ferroviaire
Transport et services maritimes - Officiers	Transport en navigation intérieure	Transports publics urbains de voyageurs
Transports maritimes - Personnel sédentaire	Remorquage maritime - Navigants d'exécution	Transports routiers et activités auxiliaires du transport
	Remorquage maritime - Officiers	Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP)

CHIFFRES CLÉS



486 321
stagiaires



51 700
entreprises utilisatrices



1,3 milliard
de fonds gérés



70,8 millions
d'heures de formation financés

TEMPS FORTS DU PARITARISME



RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE PARITAIRE ETAGRÉMENT DE L'OPCO DANS LES DROM



En 2023, le dialogue paritaire s'est déroulé au rythme soutenu des quatre campagnes qui jalonnent une année. Les travaux engagés en 2022 ont pu ainsi se poursuivre, au service des branches et des entreprises de la mobilité.

La signature de la Convention d'Objectifs et de Moyens 2023-2025, le 14 septembre, entre l'Etat et OPCO Mobilités, a formalisé l'ambition partagée de poursuivre les actions engagées pour la promotion des métiers, le développement de l'apprentissage et le renforcement des études et des observatoires, le tout dans un contexte de transition énergétique et environnementale.

De gauche à droite : Bertrand Mazeau, Président d'OPCO Mobilités 2022-2023, Carole Grandjean, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Patrice Omnes, Directeur général d'OPCO Mobilités, lors de la signature Convention d'Objectifs et de Moyens à l'occasion des WorldSkills France, le 14 septembre 2023

Avec 98 % de satisfaction des administrateurs présents, le **séminaire des instances** du 13 décembre a conclu une année riche sur le plan de l'accompagnement des branches, a permis aux partenaires sociaux de se rencontrer et d'échanger, et a marqué la fin de la présidence paritaire exercée par Bertrand Mazeau et Jean-Louis Vincent.



Dans les départements et régions d'outre-mer, l'OPCO, après l'obtention de son agrément, s'est consacré à l'installation des équipes du service de proximité et, à la fin de l'année, a achevé, pour chaque territoire concerné, la présentation de ses activités aux membres de ses futurs **Conseils d'orientation paritaire** (COP). Ainsi, La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane seront, en 2024, dotées chacune d'une instance de dialogue paritaire pour le développement des compétences et l'alternance sur leur territoire.

BILAN DE LA GOUVERNANCE PARITAIRE 2019-2023

Bertrand Mazeau et Jean-Louis Vincent ont assuré la gouvernance paritaire d'OPCO Mobilités, alternant présidence et vice-présidence, de sa constitution en avril 2019 jusqu'en décembre 2023.

Chiffres clés de ces 5 années :

400 réunions paritaires

5 Assemblées générales

40 Bureaux

20 Conseils d'administration

30 commissions des finances

5 milliards € engagés

+200% de croissance

2 millions de stagiaires formés

La gouvernance paritaire d'OPCO Mobilités a été renouvelée pour deux ans et s'inscrit dans la continuité de l'action et l'atteinte des objectifs de la Convention d'Objectifs et de Moyens. La présidence paritaire est désormais assumée par Francis Bartholomé (MOBILIANS), Président, et Denis Schirm (FGTE-CFDT), Vice-président.



AGENDA PARITAIRE



LE BUREAU

Le Bureau veille à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration. Il prépare en amont les travaux des réunions du Conseil. Le Bureau présenté ci-dessous est celui au 31/12/2023.

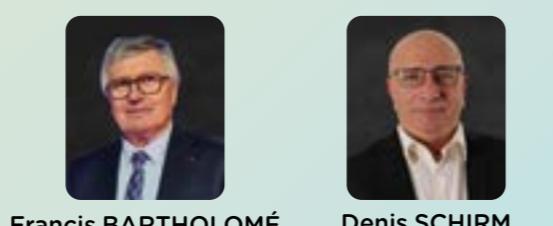
ORGANISATIONS SYNDICALES

Bertrand MAZEAU FO Métallurgie Président	Stanislas BAUGÉ FNST CGT Trésorier adjoint	Denis SCHIRM FGTE CFDT Secrétaire	Stéphane RIVIERE CFE CGC Métallurgie Membre	Maxime DUMONT FGT CFTC Membre

ORGANISATIONS PATRONALES

Jean-Louis VINCENT TLF Vice-président	Bernard GUYOT MOBILIANS Trésorier	Florence SAUTEJEAU UTP Secrétaire adjointe	Valérie BONED Entreprises du Voyage Membre	Bérangère CANNEVA RATP Membre

Au 1er janvier 2024, Francis Bartholomé (MOBILIANS) et Denis Schirm (FGTE CFDT) ont été élus respectivement Président et Vice-président d'OPCO Mobilités.



LA COMMISSION FINANCIÈRE

Composée du Président, du Vice-président, du Trésorier et du Trésorier adjoint, la commission financière se réunit en amont de chaque Bureau. Le contrôleur général économique et financier, désigné par l'État, assiste aux réunions de la commission financière.

En 2023, la commission financière a assuré le suivi financier de l'OPCO. Elle s'est ainsi concentrée sur l'arrêté des comptes 2022 et sur le suivi des engagements financiers, trimestre par trimestre et la situation de trésorerie. Elle a étudié les propositions de modifications budgétaires arrivées en cours d'année. Enfin, elle a suivi l'élaboration de la plaquette financière annuelle et les travaux d'élaboration de la Convention d'Objectifs et de Moyens 2023-2025.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il se réunit 4 fois par an.

Il est composé de 48 membres désignés par les Conseils des métiers, à raison d'un représentant de chaque collège par Conseil. Des représentants supplémentaires sont désignés pour les branches ayant un effectif de salariés supérieur à 50 000.

Le commissaire du gouvernement ainsi que le contrôleur général économique et financier, désignés par l'État, assistent aux réunions du Conseil d'administration.

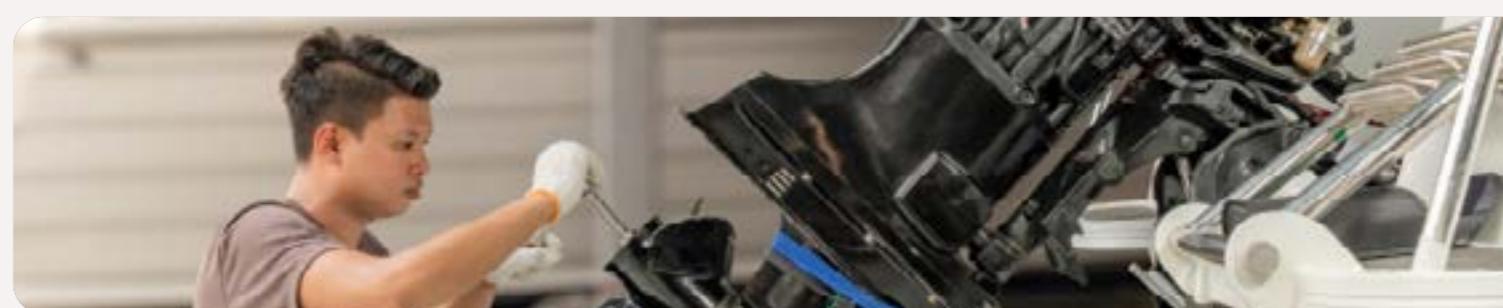
Le Conseil d'administration suit l'actualité de l'OPCO (campagnes média, résultats des études interbranches, lancement de CQP interbranches, etc.). **Il vote également des décisions structurantes pour l'activité de l'OPCO.**

Parmi les décisions adoptées en 2023, il est à noter :

- Le renouvellement partiel du Bureau
- Les formations prioritaires de branche
- L'utilisation des fonds des contributions conventionnelles et assimilées
- Les investissements dans les CFA
- La Convention d'Objectifs et de Moyens 2023-2025
- La validation du budget et des conditions de prise en charge pour 2024
- Les orientations stratégiques de déploiement du FNE
- La répartition des enveloppes Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)
- Les règles de composition et de fonctionnement des Conseils d'orientation paritaire (COP) dans les DROM
- Les conventions et partenariats

En 2023, le Conseil d'administration a porté une attention accrue aux enjeux, pour les branches de la mobilité, liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ainsi, il a notamment décidé de saisir les ministères concernés pour demander la prolongation des contrats de professionnalisation expérimentaux et a voté un accompagnement financier renforcé pour le financement des formations des pilotes des péniches engagées pour la parade de la cérémonie d'ouverture.

Enfin, comme chaque année, le Conseil d'administration a approuvé les comptes 2022 avant leur présentation en Assemblée générale, a voté le budget 2024 et les feuilles de route des travaux prévus pour les branches.





LES CONSEILS DES MÉTIERS DES BRANCHES

13 Conseils des métiers rassemblent les acteurs paritaires des branches constitutives de l'OPCO.

Ils sont chargés de mettre en œuvre la politique que les branches et la RATP entendent suivre en matière de formation professionnelle, en déclinant, au sein de l'OPCO, les décisions prises par la commission paritaire de branche compétente.

En 2023, les travaux se sont notamment concentrés sur :

- La promotion des métiers (site des métiers, vidéos métiers, vidéos secteurs, dépliants secteurs, etc.)
- L'identification des formations prioritaires de branches
- L'ingénierie de certification
- Les études et travaux d'observatoires
- L'investissement dans les CFA
- La mobilisation des fonds conventionnels sur des actions spécifiques
- La remontée des besoins en Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)
- Le suivi des indicateurs (nombre de formés, engagements financiers, etc.)

Des séances de groupe de travail paritaire sont venues compléter cet agenda.



	Opérateurs de voyages et guides accompagnateurs	16.02.23	Président	Philippe ROBERT	FGT CFTC
		12.09.23	Vice-présidente	Valérie BONED	EDV
	Distributeurs Conseils Hors Domicile Grossistes en boissons	19.04.23	Président	David LECAT	FGA CFDT
		24.05.23	Vice-présidente	Laure BOMY	FNB
	Manutention ferroviaire et travaux connexes	20.09.23	Président	Jamil AIT-IDIR	FNPD CGT
		15.11.23	Vice-président	Christophe PONS	SAMERA
	Ports de plaisance	22.02.23	Président	Lionel LANGLOIS	FEETS FO
		10.05.23	Vice-président	Michel LE BRAS	FFPP
	Ports et manutention portuaire	13.09.23	Président	Pascal PONTAC	UNIM
		24.11.23	Vice-présidente	Elodie PRUNIER-TAVEIRNE	UPF
	RATP	31.05.23	Président	Hani LABIDI (puis Jean-Christophe DELPRAT à partir de novembre)	FO
		17.11.23	Vice-présidente	Claude LEOPOLD (puis Bérangère CANNEVA à partir de novembre)	RATP
	Services de l'automobile	20.06.23	Président	Taïeb AYARI	FTM CGT
		02.03.23	Vice-président	Bernard BOURRIER	MOBILIANS
	Transport ferroviaire	05.09.23	Président	Florent MONTEILHET	UNSA Ferroviaire
		25.10.23	Vice-présidente	Virginie DUFRESNOY	UTP
	Transport fluvial	28.02.23	Président	William LIBOUBAN	FNPD CGT
		23.05.23	Vice-présidente	Isabelle PUECH	E2F
	Transports maritimes - Personnels navigants	07.09.23	Présidente	Delphine DE FRANCO	UFM CFDT FGTE
		22.11.23	Vice-présidente	Evelyne ILLIOU	ADF
	Transports maritimes - Personnels sédentaires	15.02.23	Président	Éric CAPLAIN	FEC FO
		16.05.23	Vice-présidente	Emilie LEVASSEUR	ADF
	Transports routiers et activités auxiliaires du transport	12.09.23	Président	Frédéric BRUCHON-BIENFAIT	FNTL FO UNCP
		22.11.23	Vice-président	Michel CHALOT	FNTR
	Transports urbains	21.02.23	Président	Éric HUGON	FGTE-CFDT
		10.03.23	Vice-président	François-Xavier CHIROL	UTP

LES COMMISSIONS PERMANENTES

Les quatre commissions permanentes d'OPCO Mobilités traitent de thématiques pour l'ensemble des branches. Elles suivent ainsi la mise en œuvre des actions intersectorielles. Elles ont également pour objet la préparation des travaux du Conseil d'administration, en formulant des avis qui sont examinés par le Conseil et portés à la connaissance des Conseils des métiers.

Commission Alternance

- Présidente : Laurence Dallard (FGMM CFDT) jusqu'en novembre
- Vice-président : Patrick Chatrieux (MOBILIANS)
- Travaux 2023 :
 - Données 2023 sur l'alternance (nombre de contrats, nombre et typologie d'entreprises ayant signé des contrats de professionnalisation et d'apprentissage, etc.)
 - Baromètre Alternance : suivi des indicateurs de contrats de professionnalisation et de contrats d'apprentissage
 - Enquête « Insertion alternance » : analyse de l'insertion dans l'emploi des bénéficiaires des contrats de professionnalisation et d'apprentissage dans les entreprises des branches du champ d'OPCO Mobilités six mois après la fin de leur formation
 - Lancement de l'enquête sur les ruptures des contrats d'apprentissage
 - NPEC : évolution des conditions de prise en charge des contrats d'apprentissage
 - Retour sur le rapport de France Compétences sur l'usage des fonds de la formation professionnelle
 - Appel à projets d'investissement dans les CFA

Commission Plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés

- Président : Philippe Maitre (FNTL FO UNCP)
- Vice-président : Jean-Pierre Gaumet (FNTR)
- Travaux 2023 :
 - Suivi des engagements financiers dédiés aux entreprises de moins de 50 salariés
 - Suivi de la convention FNE Formation
 - Suivi de la dotation au titre du PDC en fonction du nombre d'entreprises de moins de 50 salariés rattachées à l'OPCO. Propositions budgétaires pour 2024 (priorité donnée au public féminin, aux personnes en situation de handicap, aux DROM et aux AFEST)
 - Suivi de l'insertion des POEC

Commission Observatoires et certifications

- Président : Maxime Dumont (FGT CFTC)
- Vice-présidente : Josiane Deloye (MOBILIANS)
- Travaux 2023 :
 - Étude 360, menée sur 7 branches, pour éclairer les branches en apportant des éléments complémentaires qualitatifs ainsi que des recommandations opérationnelles pour répondre aux problématiques d'attractivité des métiers, de tensions au recrutement et de fidélisation des salariés
 - Étude transition énergétique dont les impacts de la transition énergétique sur les activités des entreprises, sur les organisations et sur les besoins en formation. Toutes les branches ayant demandé à participer à l'enquête ont reçu un livrable dédié.
 - Suivi des travaux de l'EDEC cycles, signé entre la branche des services de l'automobile, l'OPCO et la DGEFP
 - Évolutions de l'Espace Observatoires, pour répondre à l'enjeu de notoriété des branches (travaux et études de branches, travaux et études interbranches et focus régionaux)
 - Présentation de l'outil de la Grande Bibliothèque de France Compétences
 - Propositions d'offre de service « Certification » pour 2024

Commission Offre de service et action territoriale

- Président : Noël Thoraval (SNATT CFE CGC)
- Vice-président(e) : Alan Bayet (FNTV) puis Ingrid Mareschal (FNTV)
- Travaux 2023 :
 - Évaluation de l'offre de service aux entreprises et mesure de la satisfaction par produit
 - Définition de l'offre de service aux entreprises 2024
 - Suivi des travaux sur l'offre de service aux branches (étude transition énergétique, promotions des métiers, déploiement dans les DROM)
 - Suivi des événements de promotion de l'offre et de communication entreprises (rencontres territoriales de l'apprentissage et rencontres territoriales du recrutement)

LES CONSEILS D'ORIENTATION PARITAIRE DANS LES DROM

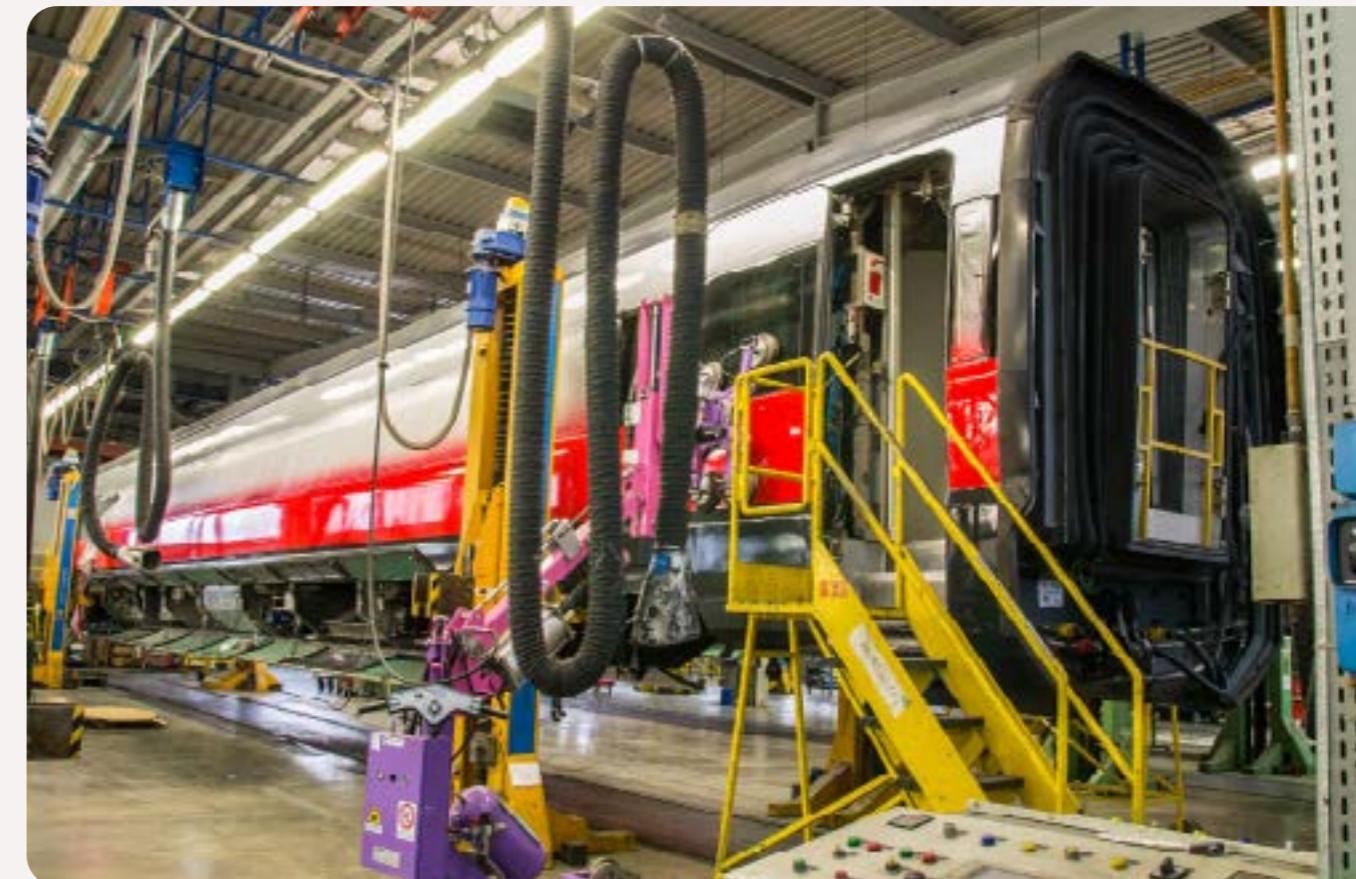
L'année 2023 a été consacrée à l'installation des équipes du service de proximité d'OPCO Mobilités à La Réunion, en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane. Parallèlement, le Conseil d'administration a validé tout au long de l'année les différentes étapes de constitution des Conseils d'orientation paritaire (COP), **instances paritaires propres à chaque territoire et lieux de dialogue et de concertation dédiés au développement des compétences pour les métiers de la mobilité.**

Définies par l'ordonnance n°2019-893 du 28 août 2019, les missions du COP sont les suivantes :

- Prise de connaissance du rapport annuel d'activité de l'OPCO comportant l'état de ses engagements financiers sur le territoire concerné
- Proposition des orientations au Conseil d'administration de l'OPCO pour la gestion des fonds et la mise en œuvre de ses missions

Les organisations représentatives des employeurs et des salariés ont ainsi désigné, entre juin et novembre, pour chaque territoire, leur(s) représentant(s), pour siéger au sein des COP et les équipes de l'OPCO ont réalisé des webinaires de présentation des missions, objectifs et actions de l'OPCO, en introduction de l'installation officielle prévue en janvier 2024.

Département / Région	Date du COP de présentation de l'OPCO
La Réunion	23.11.23
Guyane	30.11.23
Guadeloupe	06.12.23
Martinique	07.12.23



NOUVEAUX PARTENARIATS 2023

Convention avec l'Agefiph

L'objectif principal du partenariat est de promouvoir l'intégration des personnes en situation de handicap sur le marché du travail auprès des entreprises et des personnes en situation de handicap relevant du champ d'intervention d'OPCO Mobilités. Les actions sont envisagées autour des axes suivants : la sécurisation des parcours professionnels et la mobilisation des branches professionnelles et des entreprises.

Convention Tourisme

Les organisations patronales des branches relevant à la fois du secteur du tourisme et du champ d'OPCO Mobilités (opérateurs de voyages et guides accompagnateurs, transport fluvial, transports maritimes, transports routiers de voyageurs) ont émis le souhait d'avoir des échanges interbranches sur des problématiques RH et de devenir ensemble des vecteurs de « passerelles d'emplois ». La convention tourisme répondrait ainsi aux objectifs suivants :

- Identifier les problématiques communes en termes d'emploi, de qualification et de certification
- Échanger et travailler autour de la problématique formation des salariés et des nouveaux entrants
- Mutualiser les bonnes pratiques (notamment des recruteurs et managers)
- Réaliser des recrutements dédiés (job-dating tourisme)
- Etc.



Convention avec France Cyber Maritime

En conséquence d'une explosion des incidents dans les secteurs maritime et portuaire, l'adhésion de l'OPCO à France Cyber Maritime prévoit une communication de France Cyber Maritime auprès de l'OPCO sur l'état de la menace cyber dans le maritime et le portuaire et les actions possibles de sensibilisation et de formation des acteurs de ces secteurs aux enjeux stratégiques de la cybersécurité.

Accord tripartite entre la branche des Transports maritimes, l'État (Secrétariat d'État à la Mer) et l'OPCO

Face aux besoins importants d'emplois de marins inscrits à l'ENIM sous pavillons français, personnels d'exécution comme officiers, les partenaires sociaux de la branche et l'État ont souhaité mettre en place ce partenariat afin d'identifier et de mobiliser des moyens complémentaires pour favoriser le recrutement, les formations initiale et continue, ainsi que les carrières des personnels navigants, en termes de promotion sociale au sein de la profession.

De nombreuses autres conventions de partenariats lient l'OPCO avec tout l'écosystème des branches et des métiers de la mobilité.

CONVENTIONS AVEC LES RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

D'une durée de 3 ans, la convention vise à œuvrer au développement de l'emploi, des compétences dans les secteurs de la mobilité et à dynamiser l'attractivité des filières et des métiers sur le territoire régional, notamment auprès des jeunes.

Pays de la Loire : Prestation de Conseil en Ressources Humaines (PCRH)

Le volet retenu par OPCO Mobilités est celui du complément de financement des PCRH pour les entreprises de moins de 250 salariés. Un financement de 8 000 € est prévu avec un taux d'intervention différent suivant les tailles d'entreprises.

Guadeloupe : convention EDEC

En lien avec l'Union des Réparateurs Automobiles de Guadeloupe (URAG), l'objectif est de construire un programme d'actions concernant les besoins futurs (court, moyen et long terme) autour de l'emploi, des compétences et de la formation.

Contrat d'Objectif Emploi Formation (COEF) pour les Transports et Logistique en région Auvergne-Rhône-Alpes

Les différentes orientations poursuivies dans le cadre de ce COEF sont l'amélioration de la qualité de vie au travail et du dialogue social, la fidélisation des salariés et le développement de la mixité et de la diversité, le développement de l'attractivité et de l'alternance. L'information sur les possibilités d'emploi dans ce secteur est également un objectif partagé. Ce COEF s'inscrit dans la 2^{ème} région la plus dynamique (après l'Île-de-France) pour la branche du Transport et de la Logistique.



ACTIONS POUR LES ENTREPRISES DE LA MOBILITÉ

OFFRE DE SERVICE AUX ENTREPRISES

OPCO Mobilités s'attache à proposer des services adaptés aux besoins des entreprises de la mobilité. Ainsi, l'offre de service est structurée autour de 5 gammes de produits : anticiper les besoins en emploi et compétences, recruter les collaborateurs, former les collaborateurs et développer les compétences, être accompagné dans le financement et la gestion des dispositifs, bénéficier d'une information régulière. Ces gammes offrent un panel varié de produits et de services (plateformes web et prestations RH par exemple) révisés et enrichis chaque année pour rester au plus près des attentes des entreprises.

ENQUÊTE DE SATISFACTION

L'enquête annuelle de satisfaction clients, menée en 2023 par OPCO Mobilités, a permis de toucher plus de 4 500 entreprises bénéficiaires des différents services au cours de l'année.

Les entreprises interrogées ont principalement répondu à un questionnaire sur internet, et un panel d'entreprises adhérentes et partenaires a également été sollicité pour des entretiens plus approfondis et qualitatifs par téléphone.

Les résultats ont permis d'indiquer une amélioration de la performance, avec un taux de satisfaction de 89 %, soit une progression de 2 points par rapport à 2022.

Il est à noter que la qualité de la relation avec les équipes de l'OPCO et leur professionnalisme sont largement soulignés par les entreprises.

Les retours ainsi récoltés contribuent à l'amélioration continue des services.



DES SERVICES QUI ÉVOLUENT

M-Tutorat

M-Tutorat, outil phare de la formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage depuis plus de 10 ans, a évolué en 2023.

Disponible depuis le 16 octobre 2023, la nouvelle version de cette plateforme d'e-learning s'est enrichie de fonctionnalités supplémentaires :

- Un parcours de formation plus individualisé grâce à un outil d'auto-positionnement
- Deux outils pédagogiques innovants :
 - Pour améliorer le suivi des apprenants : un service de notifications par sms et email pour rappeler toutes les étapes et les accès aux ressources au moment voulu
 - Pour favoriser l'ancrage des compétences : une application smartphone ludique pour aider à mémoriser les 4 notions fondamentales du tutorat
- Une formation plus longue, d'une durée de 12 heures

La formation M-Tutorat est financée à 100 % par l'OPCO pour tous les salariés des entreprises des branches de la mobilité. Elle permet d'acquérir les compétences pour accompagner les futurs alternants, de l'intégration jusqu'à l'obtention de leur diplôme, de faire bénéficier les salariés d'un appui personnalisé tout au long de la progression, de compléter le parcours de formation en accédant à des ressources complémentaires et d'adapter le calendrier de formation.

Ainsi, en 2023, près de **3 350 salariés** ont été formés à la mission de tuteur ou maître d'apprentissage.

Rencontres Territoriales du Recrutement

Après une expérimentation sur deux événements organisés fin 2022, OPCO Mobilités a déployé les Rencontres Territoriales du Recrutement sur tout le territoire en 2023.

RTR Par OPCO Mobilités

Les objectifs de ces événements organisés dans chaque région étaient de :

- Positionner OPCO Mobilités comme un partenaire des entreprises dans leurs projets de recrutement
- Faire connaître l'offre de service (recrutement et promotion des métiers) auprès des entreprises
- Favoriser les échanges entre les entreprises (bonnes pratiques, questions...) et les équipes de l'OPCO

Avec un **taux de satisfaction globale de 84 %** (répondants très satisfaits), OPCO Mobilités a décidé de renouveler ces rencontres en 2024.

Formation cybersécurité

Les questions de cybersécurité sont au cœur des enjeux économiques de demain.

M-Cybersécurité Par OPCO Mobilités

Afin de former et sensibiliser aux risques du numérique, OPCO Mobilités était en 2023 partenaire de l'AFNOR pour une formation en cybersécurité 100 % prise en charge, dans la limite de 3 sessions par entreprise. Cette formation permet aux collaborateurs des entreprises bénéficiaires de **découvrir les fondamentaux de la cybersécurité et les 15 mesures clés pour y faire face**. Plus de 200 inscriptions ont été enregistrées en 2023.

Un espace dédié sur le site internet, « Cybersécurité : des outils de sensibilisation à votre disposition », répertorie l'essentiel à connaître et liste les trois vidéos de sensibilisation déjà publiées en 2022 :

- Crise suite à un rançongiciel
- Mauvaise pratique : sauvegarde des identifiants dans le navigateur
- L'impact de la compromission d'un compte utilisateur

FNE Formation 2023

Le dispositif a évolué en 2023 et OPCO Mobilités a poursuivi son accompagnement auprès des entreprises pour faire de cet outil une opportunité et faciliter les transitions écologiques.

Les conditions de financement par le FNE pour l'année 2023 visaient, pour OPCO Mobilités, 2 grandes thématiques de formation :

- La transition énergétique
- La mobilité des personnes et des marchandises dans le cadre des « grands événements », tels que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

16,2 M€ ont été engagés sur l'opération en 2023, auxquels doivent être ajoutés des cofinancements : 8,5 M€ issus de fonds de branche (conventionnels et assimilés) ont complété les prises en charge du FNE et 50 K€ de versements volontaires des entreprises.

L'opération s'est prolongée sur le premier trimestre 2024, avec 1,5 M€ engagés.

24 810 bénéficiaires ont pu suivre 27 816 formations sur ce dispositif. Le coût moyen de ces formations a été de 582 € et la durée moyenne des formations de 17 heures.

Les bénéficiaires de la mesure sont à 87 % des hommes, majoritairement des ouvriers ou agents de maîtrise (72 %).

93 % des financements sur le dispositif ont concerné la transition énergétique en 2023.

Le dispositif FNE, mobilisé entre août et décembre 2023, a donc permis aux entreprises d'engager les formations nécessaires au maintien de l'employabilité et au développement des compétences, dans un environnement professionnel où il est désormais nécessaire de prendre en compte les enjeux environnementaux.



• L'accompagnement à la transition énergétique

Les évolutions de l'écosystème de la mobilité impliquent un accompagnement massif dans l'évolution des pratiques des entreprises, qui doivent disposer des compétences pour la vente, la conduite et la maintenance des modes de transports ; mais également pour les fonctions logistique, support, encadrement technique, etc. et pour les infrastructures qui doivent être professionnalisées en adéquation avec ces nouveaux enjeux énergétiques.

Dans cet objectif, 6 métiers ont été ciblés en priorité :

- Les professionnels de la maintenance des véhicules,
- Les professionnels de la conduite,
- Les fonctions commerciales, pour la vente des véhicules tant aux individus qu'aux professionnels,
- Les métiers du cycle, liés à un usage du vélo qui se diversifie et bénéficie d'une visibilité croissante,
- Les personnels de l'exploitation, de la planification et de la logistique,
- L'encadrement, qui doit faire des choix d'orientation stratégique concernant les équipements et l'économie d'énergie, ainsi qu'accompagner les équipes dans ces nouvelles méthodes de fonctionnement.

• Les grands événements

Les entreprises des branches de la mobilité sont également directement concernées par la thématique des grands événements, pour lesquels elles sont un facteur clé de réussite, notamment pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Aussi, OPCO Mobilités a mis en œuvre un « plan d'action grands événements ».

Les salariés formés dans le cadre du FNE Formation ont vocation à s'inscrire durablement dans l'emploi en réponse aux pénuries de compétences déjà constatées dans ces métiers.



SERVICE DE PROXIMITÉ

En déployant son réseau territorial sur l'ensemble des régions métropolitaines et dans les départements et régions d'outre-mer, OPCO Mobilités renforce son accompagnement de proximité, à l'écoute et au service des entreprises et des branches.

NOUVELLE ORGANISATION DE L'ACTION TERRITORIALE

À la création d'OPCO Mobilités, deux réseaux distincts avaient été mis en place sur le territoire : le réseau urbain - ferroviaire - automobile et RATP ainsi que le réseau transports - logistique - services. Ces réseaux ont permis d'affiner le maillage territorial et de répondre le plus efficacement possible aux besoins et spécificités des entreprises.

Après plusieurs années d'expériences terrain, et afin de contribuer à renforcer une identité « mobilité » unique et de donner une meilleure lisibilité aux partenaires nationaux, régionaux ou locaux, cette organisation a été optimisée en 2023.

Les anciens réseaux territoriaux ont fusionné et de nouvelles délégations ont été créées pour être toujours au plus proche des enjeux du terrain. Quatre directions territoriales ont alors vu le jour : direction territoriale nord, direction territoriale ouest, direction territoriale sud et direction déléguée aux départements et régions d'outre-mer. Dans chaque région, un délégué régional, des chargés de mission alternance-formation, des conseillers entreprises, des gestionnaires relations clients, des assistants et des gestionnaires assurent au quotidien un accompagnement complet et « sur mesure » des entreprises.

OPCO MOBILITÉS AGRÉÉ DANS LES TERRITOIRES ET RÉGIONS D'OUTRE-MER : INAUGURATION

Depuis le 1^{er} janvier 2023, OPCO Mobilités est agréé dans les territoires et régions d'outre-mer et a ouvert deux délégations : La Réunion (Le Port) et Antilles-Guyane, avec des antennes réparties sur 3 sites (Baie-Mahault, Fort-de-France et Cayenne). Par son implantation, OPCO Mobilités vise à améliorer sa relation directe avec les entreprises, les acteurs institutionnels et de la formation professionnelle locaux ainsi que de développer les partenariats régionaux, la promotion et le développement de l'alternance et la formation continue des salariés.

Comme organisé en Martinique en novembre 2022 pour les Antilles et la Guyane, la présidence d'OPCO Mobilités a inauguré la délégation réunionnaise d'OPCO Mobilités lors d'un événement le 16 février 2023. Bertrand Mazeau et Jean-Louis Vincent, Président et Vice-président d'OPCO Mobilités, ont souhaité aller à la rencontre des acteurs institutionnels, des entreprises et des partenaires. Cette manifestation, en présence de 70 participants, s'est déroulée à la Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion et a permis de présenter OPCO Mobilités, ses enjeux, son offre de service aux entreprises et aux branches, ainsi que l'équipe en charge du service de proximité sur le territoire. Cette journée d'inauguration a permis aux équipes locales d'OPCO Mobilités d'échanger avec les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie, de Pôle Emploi, des fédérations professionnelles, des organisations syndicales, de la Région, des entreprises de la mobilité et des organismes de formation, autour des thématiques d'accompagnement des projets et d'ingénierie financière.

FOCUS SUR... L'ACTION TERRITORIALE

Dans un contexte marqué par de fortes évolutions technologiques, numériques et sociétales, les entreprises sont en attente d'un appui régulier et pertinent sur les questions de GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels), d'ingénierie pédagogique ou financière. Les conseillers OPCO Mobilités visitent les entreprises afin de les informer sur l'offre de service et sont à leur écoute pour apporter aux dirigeants et aux équipes RH des réponses personnalisées sur les dispositifs de financement, les conditions de gestion administrative et les offres de formations accessibles à proximité. Face à des problématiques de recrutement ou de formation, l'entreprise peut également bénéficier d'une prestation de GEPP pour faire un état de sa situation, un inventaire des compétences disponibles et des actions à conduire.

En relai des conseillers, les équipes régionales de gestion assurent l'instruction des demandes de financement présentées par courrier ou sur la plateforme M-Gestion, du dépôt de la demande jusqu'au règlement de la facture de formation. Les gestionnaires conseil - formation veillent ainsi à optimiser le budget formation et simplifier les démarches administratives des entreprises.

Enfin, face au développement de l'alternance, le financement des parcours de formation alternés et les conditions de mise en œuvre des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation sont au cœur des préoccupations des entreprises. Dans ce cadre, les équipes de chargés de mission alternance - formation ont pour objectif de sensibiliser les entreprises sur cette voie de formation et d'en assurer la promotion auprès des jeunes et des publics en reconversion. En relation avec les CFA, les organismes de formation, les acteurs de l'orientation et du financement, sur le terrain, ces chargés de mission facilitent et sécurisent la démarche des entreprises et des jeunes.





28



29

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

OPCO Mobilités place le soutien à l'alternance au cœur de ses priorités et poursuit auprès des entreprises son accompagnement qualitatif, que ce soit sur le plan du recrutement, du tutorat, des financements ou des formations.

FOCUS CHIFFRES CLÉS

Au titre de sa mission de financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, OPCO Mobilités a consacré 1,043 milliard d'euros aux formations en alternance en 2023, pour un total de 74 824 nouveaux alternants formés.



ENQUÊTE SUR L'INSERTION DES ALTERNANTS

Comme chaque année, OPCO Mobilités a réalisé en 2023 une enquête pour évaluer l'insertion sur le marché de l'emploi des bénéficiaires de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage dans les entreprises de la mobilité.

Plus de 14 000 réponses ont été collectées par enquête téléphonique et web auprès des bénéficiaires d'un contrat en alternance se terminant en 2022.

Cette enquête, programmée avec les commissions permanentes alternance et observatoires et certifications, a permis de confirmer l'efficacité de l'alternance, avec un taux d'insertion élevé dans les entreprises de la mobilité. **En effet, plus de 84 % des alternants étaient en emploi ou en alternance six mois après la fin de leur cursus.**

Pour les contrats d'apprentissage :

- 82 % des apprentis ont obtenu leur certification à l'issue de leur formation.
- 54 % ont reçu une offre d'embauche de la part de leur entreprise formatrice et 68 % d'entre eux l'ont acceptée.
- 84 % des apprentis sont en emploi ou en alternance 6 mois après leur sortie de formation.

Pour les contrats de professionnalisation :

- 86 % des alternants en contrat de professionnalisation ont obtenu leur certification à l'issue de leur formation.
- 74 % ont reçu une offre d'embauche de la part de leur entreprise formatrice et 83 % d'entre eux l'ont acceptée.
- 85 % des alternants en contrat de professionnalisation sont en emploi ou en alternance 6 mois après leur sortie de formation.



ENQUÊTE SUR LES RUPTURES DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE

En complément des études annuelles sur l'insertion professionnelle des alternants, la commission permanente alternance d'OPCO Mobilités a commandé des éléments d'analyse sur les ruptures des contrats d'apprentissage.

Deux actions ont été engagées en 2023 :

- Une étude sur les causes et effets des ruptures des contrats d'apprentissage. Cette étude a consisté à interroger les apprentis et les maîtres d'apprentissage ayant été confrontés à une rupture de contrat afin de connaître leur vision de cette situation et son explication.
- La détermination des taux de rupture des contrats (inférieurs à la moyenne nationale).

Les résultats de ces travaux seront présentés aux représentants des branches au premier trimestre 2024.

ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISMES DE FORMATION ET CFA

OPCO Mobilités place la consolidation de ses liens avec les organismes de formation et les CFA au cœur de ses préoccupations. Pour concrétiser cette priorité, plusieurs actions ont été mises en place ou poursuivies en 2023 : la mesure de la satisfaction des utilisateurs de l'outil M-Gestion Organisme de formation, le cofinancement de projets pour l'investissement et l'innovation pédagogique ainsi que l'organisation de rencontres territoriales de l'apprentissage.

Grâce à ces actions concertées, une collaboration étroite et fructueuse a été établie entre OPCO Mobilités, les CFA et les organismes de formation, favorisant ainsi le développement de l'alternance dans les métiers de la mobilité.

M-GESTION ORGANISME DE FORMATION : ENQUÊTE DE SATISFACTION

M-Gestion Organisme de formation est une application web unique, simple et intuitive pour une gestion optimisée des dossiers de formation des CFA et organismes de formation. Cet outil permet à chaque structure dispensant des formations d'avoir la vue exhaustive de ses dossiers de formation et des factures afférentes. Depuis octobre 2023, un nouveau formulaire de saisie des contrats d'apprentissage a été intégré à l'outil.

Fin 2023, M-Gestion Organisme de formation comptait **6 931** utilisateurs actifs (depuis 2020), dont **2 131** nouvelles demandes d'inscription approuvées en 2023.

Une enquête de satisfaction, adressée aux bénéficiaires de cet outil à partir du 9 février 2023, a permis de recueillir **2 434** réponses sur l'année. Les répondants étaient invités à indiquer leur satisfaction globale sur une échelle de 1 à 5 étoiles. À l'issue de cette enquête, le taux de satisfaction globale s'élevait à **81 %**. Les résultats de cette enquête permettront à OPCO Mobilités d'optimiser M-Gestion Organisme de formation, pour répondre le plus efficacement possible aux besoins et attentes des utilisateurs.



APPEL À PROJETS POUR L'INVESTISSEMENT ET L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

À l'instar des années précédentes, OPCO Mobilités a mobilisé une enveloppe de 15 millions d'euros en 2023 afin d'accompagner le développement de l'apprentissage, en favorisant les investissements et l'innovation dans les CFA.

La typologie des investissements retenus suite à l'appel à projets publié en janvier 2023 était exclusivement pédagogique et répondait à 2 exigences :

- Des investissements techniques en matériel cœur de métier (hors matériel informatique)
- De l'ingénierie de la digitalisation des supports d'enseignement

OPCO Mobilités a apporté un cofinancement maximal de 49 %, en articulation avec des auto-financements des CFA, ou d'autres cofinanceurs.

1 327 projets ont finalement été retenus pour 107 CFA bénéficiaires en 2023.

RENCONTRES TERRITORIALES DE L'APPRENTISSAGE

Dans chaque région, les équipes des délégations régionales d'OPCO Mobilités ont organisé entre mai et juillet 2023 les Rencontres Territoriales de l'Apprentissage. Programmées à destination des CFA, ces demi-journées de rencontres ont pour objectif de renforcer des partenariats qualitatifs, en permettant aux différents participants d'échanger autour du développement de l'apprentissage, des investissements pédagogiques et de l'intégration durable des apprentis.

Au total, 12 rencontres territoriales de l'apprentissage ont eu lieu sur l'ensemble du territoire.

Une enquête de satisfaction à l'issue de ces rencontres permet de mesurer un taux global de satisfaction s'élevant à **90 %**. Les échanges avec les équipes d'OPCO Mobilités, l'accueil général, les retours d'expériences ainsi que la présentation des actualités du moment ont été tout particulièrement salués par les participants.



CRÉATION DU RÉSEAU DES CFA DE LA MOBILITÉ

Le Conseil d'administration d'OPCO Mobilités avait dès l'origine validé la création d'un réseau des CFA de la mobilité. Ce sera chose faite en 2024.

Après la mise en place d'outils administratifs et de suivi financier dédiés aux CFA, la gouvernance d'OPCO Mobilités a souhaité renforcer le partenariat avec les CFA de la mobilité en créant ce réseau. Très ouvert et accessible à l'ensemble des CFA accueillant des apprentis des entreprises relevant du champ d'OPCO Mobilités, ce réseau vise à faciliter les recrutements, accompagner la promotion des métiers, travailler avec les CFA sur les causes des ruptures afin de les limiter, créer un lieu d'échange de bonnes pratiques et de partage de ressources...



34

OFFRE DE SERVICE AUX BRANCHES

35

TRAVAUX ET ÉTUDES AU SERVICE DES BRANCHES

OPCO Mobilités accompagne les branches professionnelles et la RATP dans leur mission de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), via la réalisation et/ou financement de travaux d'observatoires prospectifs des métiers et des qualifications (OPMQ) ou de certification, et grâce à la mise en œuvre de travaux transverses sur le sujet des certifications et de la donnée emploi-formation.

L'Espace Observatoires d'OPCO Mobilités (opcomobilites.fr/espace-observatoires) regroupe les principaux travaux et études réalisés par les observatoires des branches professionnelles et l'OPCO. Il propose ainsi les données et les analyses clés sur le champ de l'emploi et de la formation dans le secteur de la mobilité.

Au global, 2023 a vu le lancement ou la réalisation de 29 études et travaux d'observatoires.

ÉDITION 2023 DU PANORAMA EMPLOI-FORMATION DU TRANSPORT FLUVIAL

L'édition 2023 du panorama emploi-formation de la branche du transport fluvial a été publiée le 9 octobre. Ce rapport fait un tour d'horizon des chiffres clés de la branche sur l'emploi et la formation, afin d'apporter des éléments d'information et de compréhension et ainsi de favoriser la réflexion des acteurs du secteur.

Une première partie, axée sur le volet emploi, présente la répartition des effectifs selon différents paramètres comme le contrat de travail, la catégorie professionnelle, la classe d'âge ou encore le temps de travail ; la seconde partie, axée sur le volet formation, s'intéresse à la répartition des stagiaires selon des paramètres similaires (type de formation, profil des stagiaires et des apprentis, principales thématiques de formation, etc.).

Cette première édition ouvre une collection à venir dédiée aux panoramas emploi-formation, branche par branche.

FOCUS RÉGIONAUX

Chaque année, OPCO Mobilités édite les données emploi-formation de l'ensemble des régions métropolitaines. Les focus régionaux présentent les principaux indicateurs sur l'emploi et la formation, axés autour de deux principales thématiques : l'emploi et les entreprises de la région ainsi que la formation professionnelle (formations prises en charge par l'OPCO).

Les focus régionaux précisent, pour une partie des données, l'évolution chiffrée par rapport au focus de l'année précédente.

Une synthèse nationale, dite « France entière », est également éditée chaque année. Elle sera complétée pour la prochaine édition par les focus Martinique, Guadeloupe, Guyane et La Réunion, départements et régions pour lesquels OPCO Mobilités est désormais habilité.

ÉTUDES 360 SUR L'ORIENTATION, LE RECRUTEMENT ET LA FIDÉLISATION DES SALARIÉS

Six branches professionnelles se sont mobilisées pour la réalisation d'études qualitatives afin d'analyser en profondeur les problématiques liées à leurs difficultés de recrutement. Il s'agissait de mener des entretiens approfondis auprès de l'ensemble des acteurs impliqués – entreprises, salariés, centres de formation, acteurs de l'emploi et de l'orientation – pour obtenir une vision objective des difficultés et définir des recommandations d'actions opérationnelles pour les branches professionnelles.

Les branches mobilisées sur ces études sont :

- Opérateurs de voyages et guides accompagnateurs
- Distributeurs conseils hors domicile
- Ports de plaisance
- Transport fluvial
- Transports maritimes
- Transports routiers et activités auxiliaires du transport

Les résultats seront présentés à chacune des branches en 2024.

ÉTUDE SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Sous l'impulsion de la commission permanente observatoires et certifications et du Conseil d'administration de l'OPCO, une étude d'ensemble sur la transition énergétique a été menée en 2023.

Cette étude a permis de réaliser, pour l'ensemble du champ de la mobilité et par branche, une première analyse des impacts de la transition énergétique en cours sur les métiers et les compétences.

Les principaux rapports, études et focus sont disponibles en libre téléchargement sur l'Espace Observatoires.

Cet espace propose les données et les analyses clés sur le champ de l'emploi et de la formation dans le secteur de la mobilité. Il regroupe les principaux travaux réalisés par les observatoires des branches professionnelles et OPCO Mobilités : opcomobilites.fr/espace-observatoires

PUBLICATION DU RAPPORT OPTL

L'édition 2023 du rapport annuel sur la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport (avec l'appui de ses deux partenaires, l'AFT et OPCO Mobilités) dresse le bilan de l'emploi et de la formation dans les transports et la logistique.

Outil de diagnostic et de repérage des évolutions de la branche des transports et de la logistique en termes de qualifications professionnelles, l'Observatoire propose plusieurs focus sur différents enjeux auxquels la branche s'efforce de répondre : l'organisation et les conditions de travail, les postes non pourvus et le nouveau Certificat de Qualification professionnelle (CQP) Opérateur quai de messagerie.

Le rapport 2023 de l'OPTL, ainsi que sa synthèse, sont accessibles en téléchargement sur : optl.fr et opcomobilites.fr

RÉPONDRE AUX BESOINS EN RECRUTEMENT DES BRANCHES

OPCO Mobilités intègre au cœur de ses missions l'appui aux branches professionnelles pour l'anticipation des métiers et des qualifications, la création des certifications et la promotion des métiers afin de répondre aux besoins de recrutement.

ACCOMPAGNEMENT DES BRANCHES SUR LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Les services de l'OPCO se sont mobilisés pour accompagner les branches sur l'ingénierie de certification :

- Accompagnement et conseils techniques sur leur stratégie de certification
- Accompagnement administratif (enregistrements auprès de France Compétences)
- Appui pour la mise en œuvre de contrats de professionnalisation expérimentaux

En 2023, 5 branches (ports de plaisance, ports et manutention, transport ferroviaire, transports urbains, manutention ferroviaire) et la RATP se sont appuyées sur l'OPCO pour un accompagnement en matière d'ingénierie de certification : conseil, refonte ou création de CQP ou de titres à finalité professionnelle.

9 certifications ont ainsi été créées, renouvelées ou initiées en 2023 :

- Distributeurs conseils hors domicile, grossistes en boissons - Crédit CQP Technicien de maintenance d'équipements CHR
- Distributeurs conseils hors domicile, grossistes en boissons - Crédit CQP Technicien installateur d'équipements CHR
- Ports et manutention portuaire - Renouvellement CQP Ouvrier docker
- RATP - Crédit Titre Conducteur de RER
- RATP - Renouvellement Titre Conseiller commercial et gestionnaire des gares RER et stations de métro
- RATP - Renouvellement Titre Conducteur de métro
- RATP - Renouvellement Titre Contrôleur des transports en commun
- RATP - Renouvellement Titre Agent de sûreté
- Transports urbains / Transports routiers et activités auxiliaires du transport - Lancement des travaux de création du CQPI Technicien expert car et bus (copilotage OPCO Mobilités et AFT)

CQP DÉMÉNAGEUR EN COMPAGNONNAGE

Le 8 septembre 2023, la Chambre Syndicale du Déménagement, l'AFTRAL et OPCO Mobilités ont eu le plaisir de remettre les diplômes et médailles à la **deuxième promotion des compagnons déménageurs**.

En 2023, le CQP Déménageur en compagnonnage a rassemblé 12 candidats sélectionnés par leur entreprise respective pour leur ouverture d'esprit, leur implication et leur passion du métier. Ils se sont engagés sur un tour de France des entreprises, alterné d'une semaine de formation par mois. En complément du programme classique de ce certificat de qualification professionnelle, des enseignements autour de l'histoire de l'art, de la philosophie, de la psychologie, des valeurs du métier et autour de la vie personnelle ont été dispensés.

Résultat : **100 % de réussite pour cette formation**, dont la valorisation des talents et du métier de déménageur est au cœur du dispositif.



Remise des diplômes aux 12 lauréats de la deuxième promotion de compagnons déménageurs





PROMOTION DES MÉTIERS

« ÇA TOMBE SOUS LE SENS » : LA CAMPAGNE MÉDIA

L'objectif de cette seconde campagne média nationale, diffusée du 17 au 30 avril 2023, était de toucher les jeunes, leurs familles, les adultes en reconversion professionnelle et les demandeurs d'emploi pour les inciter à rejoindre les métiers de la mobilité.

EN BREF

Face aux pénuries de compétences, OPCO Mobilités a lancé en 2022 une vaste campagne de promotion des métiers de la mobilité : automobile, logistique, services, transports. Cette campagne a été diffusée dans la presse quotidienne régionale, à la radio et en digital, et renvoyait vers le site dédié : jebougemonavenir.fr.

Conservant le territoire graphique installé en 2022, la version 2023 de la campagne a capitalisé sur la notion de « sens » des métiers de la mobilité - déjà présente dans l'accroche « Donnez du sens à votre avenir avec les métiers de la mobilité » - en l'enrichissant de situations concrètes qui parlent à tous ; et portent ainsi le message de l'importance, de la valeur de ces métiers dans le quotidien de tout un chacun. En effet : « Pouvoir se déplacer au quotidien », « Pouvoir recevoir un colis chez soi » ou encore « Pouvoir se déplacer où on veut comme on veut » : « Ça tombe sous le sens ».

La campagne a participé à la mise en valeur de métiers qui recrutent partout en France sur tous types de postes en CDI comme en alternance, avec l'objectif de toucher les jeunes de 18 à 30 ans en phase d'orientation, les adultes en reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi, mais aussi les prescripteurs (parents et conseillers d'orientation).

Une campagne multicanale sur deux semaines

Afin d'assurer une couverture sur tout le territoire et d'atteindre l'ensemble des cibles, OPCO Mobilités a déployé une campagne multicanale :

- En presse écrite : une publicité a été diffusée sur les principaux titres de la presse quotidienne régionale (Presse Océan, Ouest France, Sud-Ouest, La Dépêche du Midi, Midi Libre, La Marseillaise, La Voix du Nord, Nord Eclair, Dernières nouvelles d'Alsace, Le Dauphiné Libéré, Nice Matin, La Provence).
- En radio : deux spots radio de 20 secondes (l'un ciblant les jeunes et l'autre les adultes) ont été diffusés sur les radios nationales RTL, Skyrock, RTL 2 et Fun Radio.
- En digital : notamment sur MyTF1 et L'Étudiant, la campagne a été déployée grâce à du display, en habillage de sites internet ainsi que sur leurs réseaux sociaux.

Comme en 2022, cette campagne redirigeait vers jebougemonavenir.fr, site web permettant de découvrir toutes les informations nécessaires afin de s'orienter vers les métiers de la mobilité. Le site s'est enrichi en 2023 de nouvelles pages spécifiques :

- Une présentation des 4 grands secteurs de la mobilité : automobile, logistique, services, transports
- Une page dédiée à l'alternance : « L'alternance, c'est quoi ? »
- Un module interactif pour trouver « Les formations en alternance près de chez vous »
- Une partie dédiée aux enjeux des métiers de la mobilité, d'un point de vue écologique et sociétal

FOCUS SUR L'ÉMISSION SPÉCIALE SKYROCK

En complément de cette campagne, une émission spéciale dédiée aux métiers de la mobilité a été diffusée sur le compte YouTube de la radio Skyrock à partir du 24 avril 2023. Différents intervenants ont pu aborder les thématiques majeures que sont la diversité des métiers et des secteurs, l'importance de l'apprentissage ou encore le recrutement.

Les meilleurs moments ont également été publiés par la suite sur les réseaux sociaux de Skyrock. L'émission est disponible sur la chaîne YouTube d'OPCO Mobilités.

UN BILAN BIEN AU-DELÀ DE L'OBJECTIF

jebougemonavenir.fr	Près de 100 700 visites sur le site, soit + 17 916 % par rapport aux deux semaines précédentes
Bilan radio	Près de 200 diffusions du spot
Bilan réseaux sociaux	974 300 impressions (personnes atteintes)
Bilan presse	423 680 exemplaires imprimés en une seule parution
Bilan audio digital	Taux d'écoute de 96,5 %, pour 3 085 028 impressions générées
Bilan Skyrock	Plus de 26 000 visionnages de l'émission



ÉMISSIONS « LET'S GO ! » SUR TWITCH

Pour la troisième année consécutive, OPCO Mobilités était partenaire de cinq émissions « Let's Go ! » sur Twitch, au cours desquelles trois chroniques en plateau et deux reportages métiers ont été diffusés afin de promouvoir et créer de l'attractivité autour des métiers de la mobilité auprès des 13-35 ans. En 2023, ce furent les métiers emblématiques de la branche professionnelle du transport ferroviaire et de celle des services de l'automobile qui ont été mis à l'honneur.

PARTICIPATIONS AUX SALONS

Les équipes d'OPCO Mobilités, et plus particulièrement celles du service de proximité, se sont mobilisées tout au long de l'année 2023 afin de promouvoir l'alternance et les métiers de la mobilité auprès des jeunes et des adultes en reconversion ou recherche d'emploi.



La 47^{ème} édition de la compétition des métiers WorldSkills France s'est déroulée du 14 au 16 septembre 2023 à Lyon. À cette occasion, OPCO Mobilités a déployé son Village des Métiers de la Mobilité : Automobile - Logistique - Services - Transports. Lors de ces 3 jours de compétition mettant à l'honneur les métiers et les savoir-faire français, l'événement a rassemblé plus de 800 compétiteurs autour de 69 métiers.

Les équipes d'OPCO Mobilités ont accueilli sur le Village des Métiers des milliers de jeunes visiteurs pour leur faire découvrir la richesse et la pluralité des métiers de la mobilité autour de nombreuses animations ludiques dont certaines portées par des partenaires comme l'Agefiph, Futur en Train, l'Institut National du Cycle et du Motocycle ou des entreprises telles que Keolis et SNCF. Simulateurs de conduite, réalité virtuelle, roue des mobilités, quiz, véhicules en démonstration... des animations qui permettent de sensibiliser le public aux métiers de la mobilité et à leurs enjeux, et de susciter des vocations.

OPCO Mobilités, avec ses partenaires l'AFTRAL, la Chambre Syndicale du Déménagement (CSD), la Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) et l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP), a organisé deux challenges hors compétition qui ont permis de mettre en valeur les métiers de déménageur professionnel de particuliers et de conducteur de transport en commun sur route pour cars et bus. La remise des médailles aux gagnants des challenges a eu lieu le vendredi 15 septembre en présence de Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, et de Florence Poivey, Présidente de WorldSkills France.



Les équipes d'OPCO Mobilités étaient de nouveau présentes au Mondial des Métiers 2023, du 14 au 17 décembre à Eurexpo Lyon, pour y promouvoir les métiers de la mobilité auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi, avec son Village des Métiers de la Mobilité et de nombreuses animations.

Être présent au Mondial des Métiers était cette année encore une évidence pour OPCO Mobilités, en raison des défis des secteurs de la mobilité et de la portée régionale et inter-régionale de cet événement majeur.

Pendant ces quatre jours, OPCO Mobilités a participé activement à la promotion des métiers de l'automobile, de la logistique, des services et des transports ainsi que de l'alternance, la voie de formation professionnelle par excellence adaptée aux besoins des entreprises.

Des animations étaient présentées sur le Village pour permettre aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir les métiers de la mobilité : une roue à faire tourner pour gagner des lots, une tablette de réalité augmentée pour se déplacer dans la ville des mobilités, deux ateliers inédits pour apprendre à remplacer un pare-brise et à changer des plaquettes de frein, un simulateur de conduite de train, des activités en réalité virtuelle



pour embarquer sur une péniche ou comprendre le cheminement d'un colis ainsi qu'une animation ludique d'amarrage. Des ateliers de sensibilisation ont également été ouverts au grand public, pour apprendre à sauver des vies avec les gestes de premiers secours, et tester les effets de l'alcool sur la conduite. Enfin, un photocall Instagram a été mis à la disposition du public pour que chaque participant puisse se prendre en photo avec les accessoires de son choix et immortaliser ce moment en temps réel.

D'autres espaces étaient à explorer sur le Village : des véhicules en exposition (camion, minicar, voiture électrique), une borne web interactive, et surtout la présence de professionnels, dont les équipes d'OPCO Mobilités, présentes pour accueillir et renseigner les visiteurs sur les métiers de la mobilité.



Au total, OPCO Mobilités a participé en 2023 à plus de 70 salons, dont 9 sous le format « Village des Métiers de la Mobilité : Automobile – Logistique – Services – Transports ».



Région	Événement	Dates
Centre-Val de Loire	Forum de l'Orientation	12/01/2023 - 14/01/2023
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain Formation Métiers	19/01/2023 - 21/01/2023
Hauts-de-France	Salon du Lycéen et de l'Étudiant	19/01/2023 - 21/01/2023
Grand-Est	Salon de l'Orientation et de l'Évolution professionnelle	21/01/2023
Occitanie	Connecte tes réseaux	24/01/2023
Auvergne-Rhône-Alpes	Salon Prep'A	25/01/2023 - 26/01/2023
Occitanie	Salon Lycée Avenir	26/01/2023
Grand-Est	Salon Emploi Formation	27/01/2023 - 28/01/2023
Bretagne	Salon Apprentissage et Formation en alternance	28/01/2023
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Salon de Cannes	01/02/2023
Normandie	Salon Régional de l'Orientation et des Métiers	02/02/2023 - 04/02/2023
Centre-Val de Loire	Forum de l'Orientation	03/02/2023 - 04/02/2023
Occitanie	Métiers Passions	09/02/2023
Ile-de-France	Paris pour l'Emploi des Jeunes	10/02/2023
Auvergne-Rhône-Alpes	Salon Alternance, Apprentissage et Métiers	24/02/2023 - 25/02/2023
Grand-Est	Forum de l'Orientation et de la Formation	01/03/2023
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Salon Métierama	03/03/2023 - 04/03/2023
Bretagne	24 Heures pour l'Emploi	09/03/2023
Normandie	Les Emplois en Seine	09/03/2023 - 10/03/2023
Hauts-de-France	Salon Alternance, Apprentissage et Métiers	10/03/2023 - 11/03/2023
Nouvelle-Aquitaine	Salon de l'Emploi et de l'Alternance	10/03/2023 - 11/03/2023
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Salon Apprentissage, Alternance et Métiers	10/03/2023 - 11/03/2023
Auvergne-Rhône-Alpes	Handisup	15/03/2023
Bourgogne-Franche-Comté	Forum des Métiers	15/03/2023 - 16/03/2023
Occitanie	TAF Montpellier	15/03/2023 - 16/03/2023
Ile-de-France	Salon Apprentissage, Alternance et Métiers	17/03/2023 - 18/03/2023
Nouvelle-Aquitaine	Salon Apprentissage, Alternance et Métiers	17/03/2023 - 18/03/2023
Grand-Est	Salon de l'Emploi XXL Job Building	22/03/2023
Ile-de-France	Talents for the Planet	22/03/2023
Normandie	LH Port Days	23/03/2023 - 25/03/2023
Grand-Est	Forum Jobs	29/03/2023
Hauts-de-France	Salon Jeunes d'Avenir	29/03/2023
Occitanie	TAF Toulouse	29/03/2023 - 30/03/2023
Bretagne	Stade de l'Emploi	30/03/2023
Ile-de-France	Drive to Zero	05/04/2023 - 07/04/2023

Auvergne-Rhône-Alpes	Handiagora	06/04/2023
Occitanie	TAF Carcassonne	06/04/2023
Ile-de-France	Salon Jeunes d'Avenir	12/04/2023 - 13/04/2023
Nouvelle-Aquitaine	Salon Nautique	20/04/2023 - 23/04/2023
Occitanie	TAF Saverdun	20/04/2023
Ile-de-France	Fête des Métiers et de l'Orientation	10/05/2023
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Salon Jeunes d'Avenir	10/05/2023
Grand-Est	Salon de l'Emploi	23/05/2023
Auvergne-Rhône-Alpes	Salon Jeunes d'Avenir	24/05/2023
Grand-Est	Salon de la Formation Professionnelle	25/05/2023
Ile-de-France	Forum des Métiers de la Logistique	01/06/2023 - 02/06/2023
Nouvelle-Aquitaine	Semaine du Nautisme	07/06/2023 - 11/06/2023
Grand-Est	Euro Supply Chain	08/06/2023
Ile-de-France	Alternance Dating	08/06/2023
Pays-de-la-Loire	24 Heures du Mans Auto	10/06/2023 - 11/06/2023
Grand-Est	Salon de l'Alternance de la Mission Locale pour l'Emploi	14/06/2023
Pays-de-la-Loire	24 Heures du Mans Vélo	26/08/2023 - 27/08/2023
Occitanie	Salon Nautique	01/09/2023
Ile-de-France	L'alternance, une opportunité d'agir contre l'illettrisme	07/09/2023
Pays-de-la-Loire	24 Heures pour l'Emploi	12/09/2023
Auvergne-Rhône-Alpes	WorldSkills	14/09/2023 - 16/09/2023
Ile-de-France	Salon Jeunes d'Avenir	20/09/2023
Ile-de-France	Job Tour A7	21/09/2023
Normandie	24 Heures pour l'Emploi	21/09/2023
Pays-de-la-Loire	24 Heures du Mans Camion	23/09/2023 - 24/09/2023
Bretagne	24 Heures pour l'Emploi	26/09/2023
Auvergne-Rhône-Alpes	Equip Auto	28/09/2023 - 30/09/2023
Normandie	24 Heures pour l'Emploi	28/09/2023
Ile-de-France	Salon IFTM	03/10/2023 - 05/10/2023
Occitanie	Salon du dépannage-remorquage	24/10/2023 - 26/10/2023
Ile-de-France	Nouvelle Vie Professionnelle	21/11/2023
Pays-de-la-Loire	Forum de l'Orientation	30/11/2023 - 02/12/2023
Ile-de-France	Salon Nautique	01/12/2023
Ile-de-France	Nuit de l'Orientation	02/12/2023
Nouvelle-Aquitaine	Carrefour pour l'Emploi	05/12/2023
Auvergne-Rhône-Alpes	Mondial des Métiers	14/12/2023 - 17/12/2023

GRANDS ÉVÉNEMENTS

OPCO Mobilités a multiplié les actions en 2023 lors de grands événements pour permettre à tous de découvrir la diversité des métiers de la mobilité.

TROPHÉE DES ROUTIERS

Partenaire de cette 5^{ème} édition du Trophée des Routiers, OPCO Mobilités s'est engagé dans ce concours dont l'objectif est de récompenser le meilleur conducteur routier de France. À la suite des sélections régionales, qui se sont déroulées du 24 mai au 5 juillet 2023, la grande finale du Trophée des Routiers a eu lieu à Paris le 21 septembre, avec une cérémonie de clôture et une remise des prix au ministère de la Transition écologique.

Ce concours est organisé par les institutions de la protection sociale du transport et de la logistique réunies sous la marque Carcept Prev, en partenariat avec l'AFTRAL et OPCO Mobilités.

OPCO Mobilités a ainsi souhaité continuer à contribuer, à valoriser la profession, le savoir-faire et les qualités requises pour les femmes et les hommes du transport routier de marchandises ; afin de contribuer à rompre avec les idées reçues. L'objectif était aussi de valoriser les efforts de la profession pour mettre la prévention au cœur de ses préoccupations, tant dans le domaine de la prévention routière que dans ceux de la santé et de l'environnement, engagement encore méconnu du grand public.



Philippe Breton (Transports Caillot), Rémi Kremser (Groupe Mauffrey), vainqueur du Trophée des Routiers 2023 et Laetitia Guilhermet (Jacky Perrenot Savoie),

SEMAINE DES MÉTIERS DU TOURISME

OPCO Mobilités, opérateur de compétences pour les entreprises de la branche des opérateurs de voyages et guides accompagnateurs, a participé à la semaine des métiers du tourisme, du 3 au 9 avril, sous plusieurs formats :

- Avec un stand où les équipes du service de proximité de la délégation Ile-de-France ont pu présenter aux visiteurs l'offre de service en recrutement et formation spécifique pour les entreprises et leurs salariés ainsi que les dispositifs mis en place dans le cadre de la promotion des métiers de la mobilité,
- Avec des conférences de présentation des métiers du tourisme,
- Et avec une table ronde aux côtés de l'organisation professionnelle les Entreprises du Voyage sur les sujets de la RSE, de la fidélisation et de l'attractivité des métiers du tourisme.



SEMAINE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MOBILITÉ

Pour la 8^{ème} édition, pilotée par l'ANFA et cofinancée par OPCO Mobilités, tous les acteurs de la branche se sont à nouveau mobilisés pour la Semaine des services de l'automobile et de la mobilité. Du 28 janvier au 4 février 2023, plus de 500 événements ont été organisés partout en France, par des organismes de formation (CFA ou lycées professionnels) et des entreprises.

Cette semaine de découverte s'adresse en priorité aux jeunes collégiens, lycéens et, plus largement, aux demandeurs d'emploi désirant se tourner vers un secteur qui recrute. Au programme : escape games, immersions en ateliers, journées portes ouvertes, rencontres avec des formateurs, partages d'expérience avec des apprentis, ateliers de type « vis ma vie », visites d'entreprises... Plus de 310 000 visiteurs se sont rendus sur le site semaine-services-auto.com.

SEMAINE DES MÉTIERS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

Les équipes d'OPCO Mobilités se sont engagées dans la semaine des métiers du transport et de la logistique, organisée par Pôle Emploi pour permettre au grand public de découvrir les métiers et formations dispensées dans ce secteur. Lors de cette semaine organisée du 5 au 9 juin 2023, OPCO Mobilités a mis en oeuvre, en lien avec ses partenaires, des événements dans l'ensemble des régions sur la promotion des métiers. Cela a permis à de nombreuses personnes de découvrir les environnements de travail dans les entreprises, ainsi que les possibilités de formation dans les organismes de formation via des opérations portes ouvertes, ou des jobs dating, etc. Ceci afin de faciliter l'orientation des publics jeunes et moins jeunes dans l'ensemble des métiers du transport et de la logistique.



OPCO Mobilités, PARTENAIRE DE LA SEMAINE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

SEMAINE DES MÉTIERS DU MARITIME ET DU FLUVIAL

Du 27 au 31 mars 2023, Pôle Emploi et ses partenaires ont organisé la semaine des métiers du maritime et du fluvial, pour découvrir les métiers, rencontrer des entreprises qui recrutent et des centres de formation.

À l'occasion de cette semaine spéciale, OPCO Mobilités a coorganisé et participé au **Colloque Compétences Mer** et est intervenu lors de deux webinaires, l'un le 28 mars dédié aux métiers du transport fluvial, et l'autre le 29 mars pour échanger sur les métiers du maritime et du fluvial dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

FOCUS SUR LE CONCOURS EXCELLENCE MÉCANIQUE ALPINE : REPORTAGE « REGARDS CROISÉS »

OPCO Mobilités était une nouvelle fois encore partenaire du Concours Excellence Mécanique Alpine en 2023 - aux côtés de l'ANFA, Renault Group et du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion - pour promouvoir les métiers de la mécanique automobile et plus généralement l'ensemble des activités de la branche des services de l'automobile.

Organisé par le constructeur automobile français et parrainé par Esteban Ocon, pilote de l'écurie BWT Alpine F1 Team, le concours Excellence Mécanique Alpine est chaque année un challenge inédit dédié à la mécanique automobile. Il donne l'opportunité aux étudiants (lycéens, apprentis, étudiants techniciens supérieurs ou titres professionnels, etc.) en section mécanique automobile de toute la France, de mettre en valeur leur savoir-être et leur savoir-faire.



Le concours s'est déroulé du 3 janvier au 13 mai 2023 en trois épreuves :

- Une épreuve théorique individuelle testant les connaissances générales en mécanique automobile
- Des épreuves pratiques, en mars, en binôme, testant le savoir-faire et le savoir-être des concurrents
- La finale nationale, les 12 et 13 mai : épreuve pratique en binôme, sur deux jours, dans l'atelier montage mécanique de BTW Alpine F1 Team à Viry-Châtillon

Les lauréats ont eu l'opportunité de réaliser un stage de trois mois dans le prestigieux atelier montage moteurs de l'écurie Alpine F1 Team.

Tout au long du concours, OPCO Mobilités a produit un **reportage « Regards Croisés »** articulé autour de six interviews des différents acteurs.

Ce reportage est à retrouver en accès libre sur l'Espace Presse du site web d'OPCO Mobilités.

metiers-de-la-mobilité.fr NOUVEAUTÉS 2023

Pour promouvoir les secteurs d'activité et métiers de la mobilité, OPCO Mobilités a lancé en décembre 2022 le site des métiers de la mobilité, regroupant des fiches métiers et des vidéos de témoignages de professionnels. Compte tenu des nombreuses opportunités d'emploi comme des tensions au recrutement, la promotion des secteurs et des métiers de la mobilité est une priorité pour les branches professionnelles. En 2023, ce site a continué à évoluer.

DE NOUVELLES VIDÉOS

Le site des métiers de la mobilité a pour objectif de mettre en lumière et faire découvrir la très grande diversité des métiers de la mobilité et leurs atouts, ainsi que de promouvoir l'alternance. Les 14 secteurs d'activité de la mobilité sont mis en valeur par l'intermédiaire de plus de **150 fiches descriptives des métiers** et, au fil de l'année, plus de **60 témoignages de professionnels en vidéo** ont été mis en ligne. Cette collection de vidéos a vocation à s'enrichir au fil du temps, pour constituer à terme une bibliothèque incontournable de découverte des métiers.

Accessibles à tous, ces vidéos peuvent également être utilisées par les prescripteurs de l'emploi et de l'orientation pour présenter les secteurs d'activité et leurs métiers.



LA BONNE ALTERNANCE

La Bonne Alternance est un service édité par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle permettant la recherche simultanée d'une formation et d'un emploi en alternance.

Le site des métiers de la mobilité a intégré en 2023 le moteur de recherche de La Bonne Alternance, permettant en quelques clics de :

- Saisir un métier et en sélectionner un dans une liste
- Se géolocaliser ou définir un lieu
- Accéder aux résultats correspondant à la recherche et postuler facilement et rapidement à l'offre de formation ou d'emploi

Les résultats peuvent être affinés par niveau de diplôme ou encore secteur d'emploi.



TROUVEZ VOTRE FUTURE FORMATION EN ALTERNANCE
avec le moteur de recherche de
LA BONNE ALTERNANCE



COMMUNICATION D'OPCO MOBILITÉS

FOCUS SUR ...



M-Actus, la newsletter mensuelle d'OPCO Mobilités, a été lancée en janvier 2022 à destination des branches et des représentants paritaires, des entreprises et de leurs salariés, des organismes de formation, mais aussi des partenaires institutionnels. **Cette newsletter a pour objectif de mettre en lumière les initiatives nationales et régionales ainsi que les actualités d'OPCO Mobilités**, dont l'ambition est depuis sa création de créer des synergies entre tous les acteurs de la formation professionnelle.

En 2023, sont dénombrés plus de **25 000 lecteurs réguliers** de la newsletter M-Actus. Ils y découvrent les actualités du mois sur la promotion de l'alternance, les retours d'expérience de professionnels et entreprises adhérentes d'OPCO Mobilités (construction d'un parcours AFEST, action collective de développement RH, semaine de l'alternance...), les derniers événements



et salons (Trophée des Routiers, Drive to Zero, 24 Heures du Mans...) ou encore l'évolution de l'offre de service (rencontres territoriales, FNE Formation, cybersécurité, dispositif Compétences Emplois...).

Tous les numéros de M-Actus sont accessibles depuis une rubrique de l'espace presse : presse.opcomobilites.fr/m-actus. L'abonnement à la newsletter est possible depuis cet espace dédié.



En 2023, OPCO Mobilités a continué son déploiement sur les réseaux sociaux : X (Twitter), Facebook, Instagram, LinkedIn et TikTok.

X (TWITTER)

1 347
Abonnés
(+6 %)

FACEBOOK

2 314
Abonnés
(+17 %)

INSTAGRAM

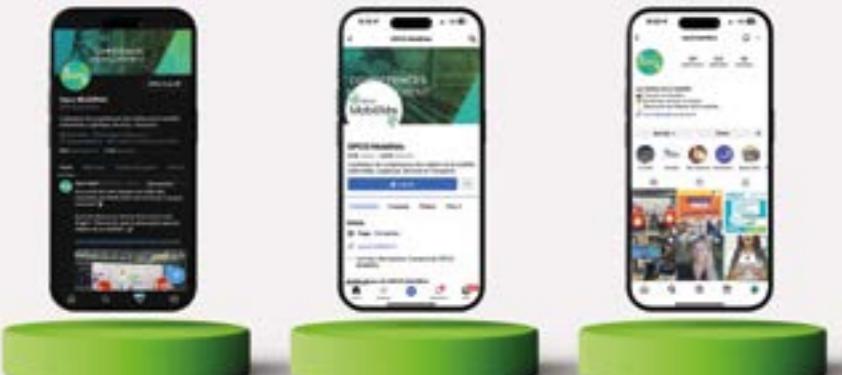
270
Abonnés
(+162 %)

LINKEDIN

32 900
Abonnés
(+10 %)

TIKTOK

41
Abonnés
Compte ouvert
en 2023



RELATIONS PRESSE

Sur presse.opcomobilites.fr est archivée toute l'actualité médiatique d'OPCO Mobilités : dossiers et communiqués de presse, ressources visuelles et mentions dans la presse.



OPCO Mobilités a poursuivi la stratégie médiatique dynamique lancée en 2022 afin de mettre en valeur les actions réalisées tout au long de l'année.

Au total, 11 communiqués de presse ont été diffusés en 2023, pour plus de 450 mentions de l'OPCO dans la presse.

OPCO Mobilités a pris également la parole dans les médias sur diverses thématiques essentielles au cœur de ses missions : promotion des métiers, expérimentations liées à l'alternance, rôle auprès des entreprises, activité des branches et secteurs, ou encore actions de la présidence.





56

LES CHIFFRES CLÉS

57

PRISES EN CHARGE 2023

1 313 M€ ont été engagés au titre de la formation des salariés des branches d'OPCO Mobilités. Ce montant correspond au total des engagements hors annulations totales et hors compléments de financement accordés sur dossiers antérieurs (14,5 M€).

En complément, **5 M€** ont été consacrés à des démarches de GEPP financées par OPCO Mobilités au bénéfice des entreprises des différentes branches.

486 321 stagiaires, soit 329 320 salariés émanant de 51 700 entreprises ont pu suivre une ou plusieurs formations (1,5 en moyenne) durant l'année.

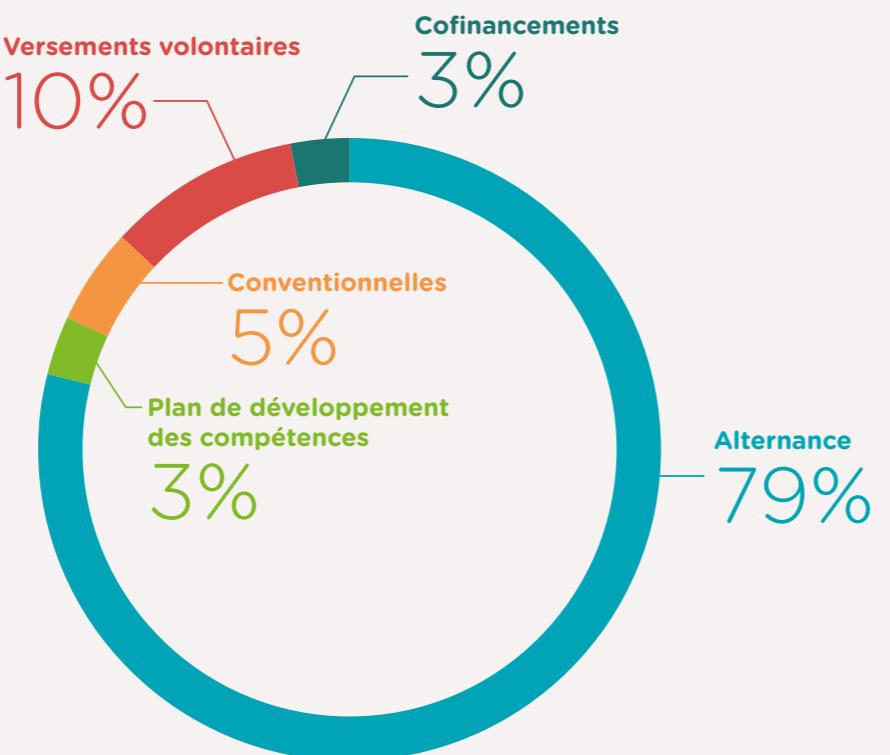
Les formations financées correspondent soit à des parcours suivis en alternance, aux fins de préparer un CQP, un titre, un diplôme ou une qualification, soit à des formations de développement ou adaptation des compétences suivies dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.

STRUCTURE DES ENGAGEMENTS

L'alternance représente 79 % des engagements avec 1 043 M€ dont 967 M€ de contrats d'apprentissage.

Les financements sur le plan de développement des compétences représentent 3 % des encours.

Les ressources supplémentaires (contributions conventionnelles, investissement formation et versements volontaires) s'ajoutant à la péréquation et aux dotations de France Compétences représentent 18 % des encours.



ALTERNANCE

1 043 M€ ont donc été consacrés à une formation en alternance. Ce niveau est relativement stable sur un an (1 041 M€ en 2022).

Ce total se décline comme suit :

- **966,9 M€** au titre du financement de **63 516** contrats d'apprentissage : - 1 % en montants et + 2 % en nombre sur un an
- **73,6 M€** d'encours sur **10 666** contrats de professionnalisation : + 10 % en montants et + 15 % en nombre par rapport à 2021
- **0,7 M€** aux formations de **4 547** tuteurs et maîtres d'apprentissage : + 13 % en montants et + 9 % en nombre
- **2,1 M€** aux financements de **642** parcours Pro-A : + 264 % en montants et + 267 % en nombre sur un an

Les contrats d'apprentissage représentent donc 93 % des engagements de l'alternance.

Les coûts et durées moyens de formation constatés sur chaque dispositif sont les suivants :

- **15 223 € pour 911 heures** en moyenne pour les contrats d'apprentissage
- **6 896 € pour 442 heures** en moyenne pour les contrats de professionnalisation
- **156 € et 11 heures** pour les formations tuteurs et maître d'apprentissage
- **3 236 € et une durée moyenne de 540 heures** pour les Pro-A

58 % des contrats d'apprentissage financés le sont au profit d'entreprises de moins de 50 salariés.

Sur le contrat de professionnalisation, à l'inverse, **74 %** des contrats concernent des entreprises de plus de 50 salariés.

63 % des contrats d'apprentissage ont été financés au profit d'entreprises de la branche des services de l'automobile et **22 %** à celle des transports routiers et activités auxiliaires du transport. Les entreprises du transport ferroviaire et les agences de voyages arrivent en **3^{ème}** et **4^{ème}** position avec respectivement **7 et 3 %** des contrats d'apprentissage financés.

35 % des contrats de professionnalisation financés le sont au bénéfice d'entreprises de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport et **19 %** pour celles des services de l'automobile. La RATP et les entreprises du transport ferroviaire arrivent en **3^{ème}** et **4^{ème}** position avec respectivement **18 et 16 %** des contrats de professionnalisation financés.

Sur les contrats de professionnalisation, l'analyse des financements par type de publics amène aux constats suivants :

- **64 %** consacrés aux plus de 26 ans
- **53 %** à un public en CDD
- **87 %** à des formations d'une durée inférieure à 1 an
- **76 %** financent la préparation d'un titre professionnel, 10 % un CQP et 3 % un diplôme

Le clivage entre contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage reste fonction de la qualification préparée et l'âge de l'alternant : le contrat de professionnalisation est privilégié pour préparer un CQP et une qualification de branche et pour un public de plus de 29 ans.

Pour les autres démarches, le contrat d'apprentissage est majoritairement retenu.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

39 M€ de financements ont été accordés sur la section financière plan de développement des compétences (- 45 % sur un an), permettant de former **74 668 salariés et 86 047 stagiaires**.

Cette baisse s'explique par la diminution du montant des enveloppes mises à disposition des entreprises ayant droit au plan de développement des compétences ainsi que le non-renouvellement des mesures permettant de favoriser l'accès à la formation des publics prioritaires. Ont donc été financées uniquement des actions de formation.

Les formations ont eu une durée moyenne de 22 heures et un coût moyen de 454 €, avec la typologie d'entreprises bénéficiaires suivante :

- **51 %** des fonds accordés le sont au profit d'entreprises de moins de 11 salariés
- Les entreprises de 11 à 50 salariés représentent **47 %** des engagements
- **2 %** au profit d'entreprises ayant changé de catégorie d'effectif en cours d'année

49 % des financements accordés au titre des enveloppes individuelles des entreprises l'ont été au profit des entreprises relevant de la branche des services de l'automobile.

45 % également bénéficient à celles des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

Concernant la typologie des bénéficiaires de financement d'une formation :

- **20 %** sont des femmes
- **80 %** sont ouvriers ou employés
- **34 %** ont moins de 34 ans, 28 % ont entre 35 et 44 ans et 38 % ont 45 ans et plus

SOURCES COMPLÉMENTAIRES : CONVENTIONNELLES DE BRANCHE ET VERSEMENTS VOLONTAIRES

Les sources légales ont été complétées par des démarches à l'initiative des branches ou des entreprises pour financer l'effort de formation.

5 branches bénéficient d'une source conventionnelle : distributeurs conseils hors domicile (DCHD), manutention ferroviaire et travaux connexes, services de l'automobile, transports urbains et ports de plaisance.

61,2 M€ de formations ont été financées sur fonds de Branche, répartis comme suit :

- **55,2 M€** pour les services de l'automobile
- **4,9 M€** pour les transports urbains
- **0,7 M€** pour la manutention ferroviaire et travaux connexes
- **0,3 M€** pour DCHD
- **0,08 M€** pour les ports de plaisance

Ces financements de branche ont permis à **102 028 salariés (+ 38 % sur un an)** de suivre des formations d'une durée moyenne de 12 heures et d'un coût moyen de 297 €.

Les formations suivies correspondent à des priorités de branche.

L'effort de formation produit par les entreprises des branches gérées par OPCO Mobilités s'illustre également par l'importance des financements de formation via **les versements volontaires des entreprises**.

10,8 M€ de formations (22 097 formations au profit de 21 142 bénéficiaires) ont été financés sur fonds « investissement formation », dispositif de la branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport permettant d'allouer des financements aux entreprises relevant des secteurs des transports de voyageurs, de marchandises et sanitaires, sur des actions prioritaires de branche.

158,9 M€, soit **59 % des fonds consacrés au financement de la formation continue**, correspondent à un investissement au-delà du versement légal et le cas échéant conventionnel.

Ces financements ont permis d'accompagner 166 007 salariés (277 525 stagiaires) dans des projets de formation d'une durée moyenne de 20 heures et d'un coût moyen de 573 €.

À souligner, 41,1 M€ sur les 158,9 M€ sont des compléments de financement entreprises ou OPCO alloués à des dossiers ayant bénéficié de cofinancements, soit 26 % de la section (dont FNE 16,2 M€ et POEC 23,8 M€).

Les **4 280** POEC financées pour permettre aux demandeurs d'emploi de retrouver un emploi, dans le domaine du transport routier principalement, ont une durée moyenne de 378 heures (hors stage) et un coût moyen de 5 563 €.

L'accompagnement des entreprises en matière de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) à hauteur de **5,2 M€**

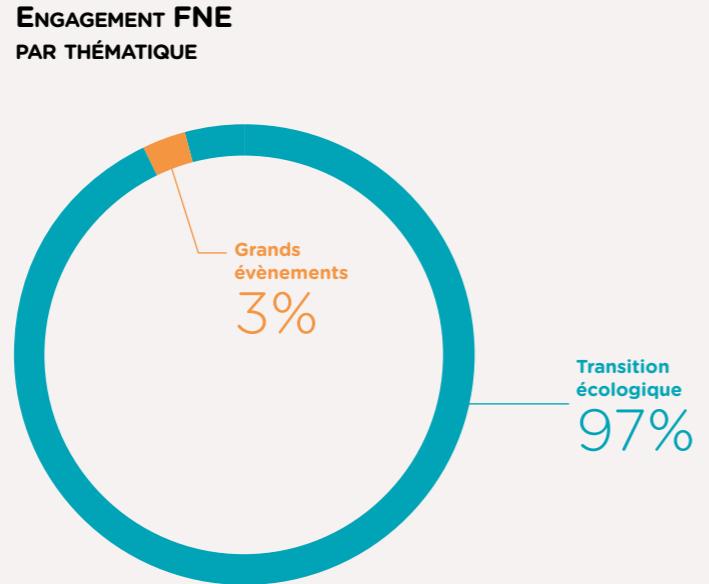
a permis à 849 entreprises de bénéficier d'un diagnostic ou d'un accompagnement RH. Ces démarches ont principalement été financées pour des entreprises de moins de 50 salariés (90 %). D'autres diagnostics financés aux entreprises excédant cette taille ont été cofinancés par des fonds émanant des Drieets ou des Conseils régionaux.

FOCUS : FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI - FORMATION

16,2 M€ sur l'opération en 2023, auxquels doivent être ajoutés **2,7 M€** financés avec le RIF, **5,6 M€** avec les conventionnelles de branche et **50 K€** de versements volontaires ont été accordés pour permettre ces démarches. L'opération se prolonge sur le premier trimestre 2024, avec 1,5 M€ engagés.

24 810 bénéficiaires ont pu suivre 27 816 formations sur cette source publique. Le coût moyen de ces formations a été de 582 € et la durée moyenne des formations de 17 heures.

Les bénéficiaires de la mesure sont à 87 % des hommes, majoritairement des ouvriers ou agents de maîtrise (72 %).





64

LES CHIFFRES CLÉS BRANCHES

65



AGENCES DE VOYAGES, GUIDES ACCOMPAGNATEURS

**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

5 314 stagiaires

26 055 361 €

Contrat
d'apprentissage
2038 stagiaires
23 720 085 €

ALTERNANCE
Contrat
de professionnalisation
182 stagiaires
819 717 €

Tuteur et maître
d'apprentissage
47 stagiaires
7 103 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation
1 950 stagiaires
941 794 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES
Actions de formation
480 stagiaires
281 624 €

ACTIONS COFINANCIÉES
FNE
716 stagiaires
273 914 €

**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

4 313 stagiaires

7 807 787 €

Contrat d'apprentissage
451 stagiaires
5 891 303 €

Tuteur et maître d'apprentissage
22 stagiaires
4 020 €

Contrat de professionnalisation
70 stagiaires
396 778

Pro-A
7 stagiaires
23 100 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation
740 stagiaires
375 851 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES
Actions de formation
2 396 stagiaires
595 624 €

ACTIONS COFINANCIÉES
FNE
38 stagiaires
14 821 €

POEC
26 stagiaires
157 976 €

Autres cofinancements
3 stagiaires
6 935 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE
940 stagiaires
341 906 €



MANUTENTION FERROVIAIRE ET TRAVAUX CONNEXES

**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

2 287 stagiaires

1 571 162 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage
55 stagiaires
748 056 €

Contrat
de professionnalisation
17 stagiaires
76 110 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation
47 stagiaires
18 129 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation
24 stagiaires
1 821 €

ACTIONS COFINANCIÉES

Autres cofinancements
6 stagiaires
10 506 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

2 139 stagiaires
716 540 €



PORTS DE PLAISANCE

**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

649 stagiaires

739 661 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage
33 stagiaires
451 249 €

Contrat
de professionnalisation
5 stagiaires
6 160 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation
192 stagiaires
74 582 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation
197 stagiaires
73 766 €

ACTIONS COFINANCIÉES

FNE
3 stagiaires
909 €

POEC
8 stagiaires
36 960 €

Autres cofinancements
84 stagiaires
14 885 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

409 stagiaires
78 150 €



**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

1 280 stagiaires

3 705 029 €

Contrat
d'apprentissage
134 stagiaires
2 221 825 €

ALTERNANCE
Contrat
de professionnalisation
14 stagiaires
342 570 €

Tuteur et maître
d'apprentissage
14 stagiaires
2 100 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation
394 stagiaires
149 908 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES
Actions de formation
641 stagiaires
440 594 €

FNE
78 stagiaires
525 721 €

POEC
24 stagiaires
22 310 €



**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

3 383 stagiaires

23 204 940 €

Contrat
d'apprentissage
863 stagiaires
11 489 594 €

ALTERNANCE
Contrat
de professionnalisation
1 891 stagiaires
9 861 430 €

Tuteur et maître
d'apprentissage
373 stagiaires
56 178 €

ACTIONS COFINANCIÉES

FNE
8 stagiaires
115 360 €

POEC
248 stagiaires
1 682 378 €



SERVICES DE L'AUTOMOBILE

**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

277 376 stagiaires

798 471 455 €

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage
39 852 stagiaires
631 823 895 €

Tuteur et maître d'apprentissage
243 stagiaires
45 960 €

Contrat de professionnalisation
1 985 stagiaires
14 517 787 €

Pro-A
127 stagiaires
401 165 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation
41 777 stagiaires
19 055 065 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation
143 820 stagiaires
63 208 494 €

ACTIONS COFINANCIÉES

FNE
15 569 stagiaires
11 070 421 €

POEC
495 stagiaires
2 785 161 €

Autres cofinancements
130 stagiaires
266 620 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

182 728 stagiaires
55 158 685 €



TRANSPORT FERROVIAIRE

**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

6 861 stagiaires

85 673 377 €

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage
4 574 stagiaires
72 537 815 €

Contrat de professionnalisation
1 743 stagiaires
11 524 143 €

Tuteur et maître d'apprentissage
35 stagiaires
4 620 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation
55 stagiaires
20 321 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation
229 stagiaires
128 293 €

ACTIONS COFINANCIÉES

FNE
8 stagiaires
75 610 €

POEC
204 stagiaires
1 306 654 €

Autres cofinancements
13 stagiaires
75 920 €



TRANSPORT FLUVIAL

**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

424 stagiaires

2 793 542 €

Contrat
d'apprentissage
126 stagiaires
2 683 487 €

ALTERNANCE
Contrat
de professionnalisation
1 stagiaire
3 920 €

Tuteur et maître
d'apprentissage
1 stagiaire
150 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation
264 stagiaires
84 257 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES
Actions de formation
18 stagiaires
1 784 €

ACTIONS COFINANCIÉES
FNE
17 stagiaires
19 944 €



TRANSPORTS MARITIMES

**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

1178 stagiaires

6 270 450 €

Contrat d'apprentissage
270 stagiaires
3 553 248 €

Contrat de professionnalisation
200 stagiaires
2 176 161 €

Pro-A
24 stagiaires
76 235 €

Tuteur et maître d'apprentissage
17 stagiaires
2 588 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
Actions de formation
428 stagiaires
202 851 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES
Actions de formation
251 stagiaires
169 727 €

ACTIONS COFINANCIÉES
FNE
24 stagiaires
15 489 €

POEC
30 stagiaires
74 150 €



TRANSPORTS ROUTIERS ET ACTIVITÉS AUXILIAIRES DU TRANSPORT

**PRISES EN CHARGE TOTALES
(HORS GEPP)**

158 294 stagiaires

324 478 439 €

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage
13 768 stagiaires
193 248 744 €

Contrat de professionnalisation
3 684 stagiaires
28 460 109 €

Tuteur et maître d'apprentissage
3 689 stagiaires
570 737 €

Pro-A
477 stagiaires
1 554 184 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation
39 222 stagiaires
17 676 194 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation
93 864 stagiaires
51 408 247 €

Reliquat investissement formation
22 097 stagiaires
10 762 224 €

ACTIONS COFINANCIÉES

FNE
11 157 stagiaires
3 967 478 €

POEC
3 002 stagiaires
16 298 034 €

Autres cofinancements
402 stagiaires
357 813 €



TRANSPORTS URBAINS

**PRISES EN CHARGE TOTALES :
(HORS GEPP)**

23 454 stagiaires

23 113 740 €

ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage
654 stagiaires
9 689 688 €

Contrat de professionnalisation
861 stagiaires
5 253 132 €

Tuteur et maître d'apprentissage
103 stagiaires
17 498 €

Pro-A
7 stagiaires
23 100 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation
295 stagiaires
109 635 €

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation
2 869 stagiaires
1 572 386 €

ACTIONS COFINANCIÉES

FNE
90 stagiaires
68 373 €

POEC
243 stagiaires
1 444 107 €

CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE

19 869 stagiaires
4 935 821 €



COMPÉTENCES EN MOUVEMENT

